



LE QUÉBEC : FIER ET EN AFFAIRES PARTOUT DANS LE MONDE!

VISION INTERNATIONALE DU QUÉBEC

Édition produite par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie

Ce document est disponible en version électronique à l'adresse suivante :

Quebec.ca/gouv/ministere/relations-internationales.

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée,
à condition que la source soit mentionnée.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

ISBN 978-2-550-85460-9 (PDF)

ISBN 978-2-550-85532-3 (imprimé)

© Gouvernement du Québec, 2019



LE QUÉBEC : FIER ET EN AFFAIRES PARTOUT DANS LE MONDE!

VISION INTERNATIONALE DU QUÉBEC

Mot du premier ministre



Depuis plus d'un an, notre gouvernement s'affaire à renforcer la présence économique du Québec à l'étranger. Notre équipe de ministres multiplie les missions pour présenter les atouts du Québec et pour faire rayonner notre culture, nos talents et nos entreprises.

Aujourd'hui, nous dévoilons la vision qui va guider notre action dans les mois et les années à venir. C'est un plan qui s'appuie d'abord sur la force d'un réseau international qui fait déjà l'envie de beaucoup de nations dans le monde. Le Québec a la chance d'avoir des représentations réparties dans de nombreux pôles stratégiques sur la planète. Nous comptons tirer profit de cet avantage pour continuer à promouvoir notre langue et notre culture au sein de la Francophonie. Nous allons également poursuivre l'implication du Québec dans les plus importants forums mondiaux, que ce soit en éducation, en environnement ou dans le domaine de la sécurité.

Mais nous voulons aussi que notre action à l'international prenne un nouveau virage : un virage économique. Toutes nos équipes travailleront donc ensemble pour augmenter nos exportations et afin d'attirer davantage d'investissements privés au Québec.

Le Québec est largement dépendant du marché américain. Nous devons, bien sûr, y consolider notre présence, pour que les États-Unis demeurent un partenaire commercial d'importance, mais nous devons aussi réduire cette dépendance en diversifiant nos marchés d'exportation. Nous mettrons donc en place une stratégie de développement de marchés pour aider nos entreprises à s'implanter dans de nouveaux pays.

Notre second grand objectif est d'attirer de nouvelles entreprises sur notre territoire. Je suis convaincu que le Québec a tout ce qu'il faut pour s'imposer comme le meilleur endroit au monde pour investir et prospérer. Nous avons d'immenses réserves d'énergie propre et abordable. Notre main-d'œuvre est hautement qualifiée, et ce, dans de nombreux secteurs clés, notamment l'intelligence artificielle. Nous sommes partie prenante à des accords de libre-échange qui font de nous une porte d'entrée vers certains des plus importants marchés mondiaux. Nous préservons une stabilité politique et financière qui amène de la prévisibilité pour les investisseurs. Voilà certains de nos plus grands atouts qui convaincront beaucoup d'entreprises de choisir le Québec.

Pour augmenter nos exportations et les investissements privés, nous allons décupler la force économique du Québec à l'étranger. Nos équipes seront ainsi beaucoup plus proactives dans leurs démarches pour attirer des investisseurs potentiels et dans leurs efforts pour mieux accompagner les entreprises québécoises voulant exporter. Elles travailleront de près avec le nouvel Investissement Québec, qui va également élargir ses activités de démarchage international.

Avec la force de notre équipe et de notre vision, je suis convaincu que nous pouvons réussir à faire exploser les retombées économiques de notre présence à l'étranger. Tous ensemble, nous allons bâtir un Québec fier et en affaires partout dans le monde.

Bonne lecture!

Original signé

François Legault

Premier ministre du Québec

Mot de la ministre



© Studio Henri inc.

Chères amies,
Chers amis,

Voici la Vision internationale du Québec, *Le Québec : fier et en affaires partout dans le monde!* L'heure est venue de rendre encore plus concrets aux yeux des Québécoises et des Québécois nos actions et nos investissements en matière de relations internationales.

Au fil des ans, le gouvernement du Québec s'est muni d'un formidable réseau international pour soutenir son action à l'étranger. Aujourd'hui, en 2019, ce réseau de 33 représentations implantées dans 18 pays constitue un avantage concurrentiel certain pour le Québec par rapport aux autres États fédérés à l'échelle mondiale.

Distinct, crédible et reconnu pour son savoir-faire, le Québec s'affirme partout dans le monde. Plus que jamais, notre identité, notre culture et nos valeurs, ainsi que la promotion de la langue française, sont au premier rang de notre action internationale.

En ce début de XXI^e siècle, plusieurs nations sont confrontées aux effets de la mondialisation en devant trouver l'équilibre entre protectionnisme et libéralisme. Pour sa part, le gouvernement du Québec a un programme très clair.

Nous entendons :

- profiter des nombreux accords de libre-échange sur le plan international qui nous ouvrent les portes du monde entier;
- accroître nos marchés d'exportation tout autant que nos investissements étrangers.

Pour cela, il faut augmenter notre force de frappe économique et reconnaître à nos chefs de poste à l'étranger un rôle prédominant dans l'atteinte de nos objectifs économiques sur l'ensemble des marchés internationaux, et c'est là qu'intervient la vision que je vous présente.

Le Québec : fier et en affaires partout dans le monde! confirme la pertinence des choix faits depuis 50 ans et s'appuie sur ceux-ci pour propulser nos priorités économiques. Le temps est également venu d'engager une profonde modernisation de notre action internationale afin qu'elle soit mieux coordonnée, plus agile et plus efficace.

Un plan d'action sera dévoilé en 2020 afin de mettre en place une stratégie de développement des marchés étrangers qui découlera de cette vision internationale. Le Québec s'attend à plus d'action économique à l'étranger, et je suis persuadée que les résultats seront au rendez-vous.

Bonne lecture!

Original signé

Nadine Girault

Ministre des Relations internationales et de la Francophonie

Table des matières

Introduction	7
Les fondements de l'action internationale du Québec	13
1- Langue et culture : notre affirmation identitaire	13
2- Proximité : la volonté de mieux servir les régions et les partenaires.....	13
3- De la diplomatie d'influence à la diplomatie économique	13
PREMIER AXE	
Une action économique renforcée sur le plan international	15
1.1 Attirer les investissements et accroître les exportations.....	16
1.2 Recruter la main-d'œuvre et les talents.....	22
1.3 Propulser l'innovation québécoise sur les marchés internationaux	25
1.4 Ouvrir le monde aux établissements d'enseignement et aux jeunes	29
1.5 Contribuer à la lutte contre les changements climatiques dans une perspective économique durable	34
DEUXIÈME AXE	
Miser davantage sur nos réseaux et en faire de puissants leviers économiques.....	37
2.1 Renforcer l'action du Québec en Francophonie	38
2.2 Promouvoir la culture et les artistes du Québec sur la scène internationale	40
2.3 Consolider le positionnement du Québec comme destination touristique de calibre mondial	43
2.4 Attirer davantage d'organisations et d'événements internationaux au Québec	44
2.5 Mobiliser les Québécoises et les Québécois présents dans les réseaux d'affaires internationaux	46
TROISIÈME AXE	
La modernisation de l'action internationale.....	47
3.1 Une meilleure concertation à haut niveau	48
3.2 La marque Québec : une stratégie de positionnement international	50
3.3 L'Institut de la diplomatie	51
3.4 Une veille stratégique internationale concertée et renforcée	52
3.5 Les « représentations du futur » : de véritables carrefours économiques et culturels.....	53
Conclusion	54

Introduction

Le 1^{er} octobre 2018, les Québécoises et les Québécois ont porté au pouvoir un gouvernement qui a formellement identifié l'éducation, l'économie et la santé comme ses domaines prioritaires d'intervention.

Le but poursuivi par le gouvernement, notamment en matière économique : réduire et éliminer à terme l'écart de richesse entre le Québec et les autres provinces du Canada afin d'élever le niveau de vie des Québécoises et des Québécois. Alors que le Québec arrivait en 2018 au 56^e rang sur 60 États fédérés au Canada et aux États-Unis en termes de création de richesse (produit intérieur brut [PIB]) par habitant¹, l'action internationale du gouvernement doit être réalignée afin de contribuer davantage au développement économique du Québec.

Vision internationale du Québec

En matière de relations internationales, le gouvernement du Québec affirme ses valeurs et sa spécificité dans le monde entier. Cette approche reconnue lui a valu une identité internationale forte et lui permet maintenant d'avoir de plus grandes aspirations économiques sur la scène mondiale.

Le gouvernement continuera de promouvoir l'identité québécoise à l'étranger, tout en agissant désormais davantage pour la promotion des intérêts économiques du Québec, au bénéfice de l'ensemble de sa société et de ses régions.

La diplomatie québécoise favorisera une action économique renforcée dans les domaines prioritaires suivants :

- 1-** les investissements et les exportations;
- 2-** l'immigration et le recrutement de la main-d'œuvre;
- 3-** l'innovation;
- 4-** l'enseignement et les jeunes;
- 5-** la lutte contre les changements climatiques dans une perspective économique durable.

Aussi, elle mettra l'accent sur l'importance d'utiliser pleinement nos réseaux politiques et économiques, notamment au sein de la Francophonie institutionnelle ainsi que dans la promotion de nos industries culturelles et touristiques, comme de véritables leviers favorisant la prospérité du Québec.

Également, le gouvernement souhaite rendre l'action internationale du Québec mieux coordonnée, plus agile et plus efficace en modernisant ses moyens d'intervention sur le plan gouvernemental, et au sein même du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Le Québec : fier et en affaires partout dans le monde! vient compléter et actualiser la Politique internationale du Québec, toujours en vigueur, qui a été adoptée en 2017 à la suite d'un important processus de consultation des différents intervenants québécois en matière de relations internationales.

La présente vision sera ainsi mise en œuvre en poursuivant les initiatives grâce auxquelles le Québec a développé son positionnement international au cours des dernières décennies. La création de ce qui deviendra le ministère des Relations internationales et de la Francophonie en 1967 marque, à cet égard, un jalon important.

¹ Données de Statistique Canada et du Bureau of Economic Analysis. Compilation par le Service d'intelligence d'affaires et stratégique du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Des acquis, des défis et des occasions à saisir

50 ans d'affirmation internationale : un atout stratégique pour le Québec

Depuis plus d'un siècle, le Québec agit sur la scène internationale dans des domaines touchant à ses intérêts. S'étant principalement concentré auparavant sur l'attraction d'immigrants et de capitaux en provenance de l'Europe occidentale et des États-Unis, le gouvernement du Québec a, à partir des années 1960, affirmé avec une remarquable constance sa volonté de mener une action internationale forte et autonome dans tous les domaines relevant de ses compétences. De nombreux artisans ont contribué à cet édifice tout au long de ces décennies.

- Lors de l'établissement de la Délégation générale du Québec à Paris, en 1961, le premier ministre Jean Lesage soulignait la volonté du gouvernement « de doter le Québec des instruments économiques et culturels qui lui seront nécessaires pour s'acquitter des tâches nouvelles qui l'attendent² ».
- En 1965, Paul Gérin-Lajoie formulait la doctrine qui portera son nom : « Dans tous les domaines qui sont complètement ou partiellement de sa compétence, le Québec entend désormais jouer un rôle direct, conforme à sa personnalité et à la mesure de ses droits³. »
- Au cours de ses nombreux mandats, notamment à titre de ministre des Relations internationales et de premier ministre, Bernard Landry a intensifié les liens économiques du Québec avec ses partenaires extérieurs, notamment en Europe, tout en bonifiant le positionnement commercial du Québec auprès des États-Unis. Encore en 2018, il soutenait que « l'action internationale du Québec doit être guidée par deux grands principes : la solidarité et le commerce⁴ ».
- En 2004, le premier ministre Jean Charest réaffirmait l'autonomie du Québec de façon particulièrement claire : « Il revient au Québec d'assumer, sur le plan international, le prolongement de ses compétences internes : ce qui est de la compétence québécoise chez nous est de compétence québécoise partout⁵. »

Avec cohérence, le Québec a ainsi multiplié depuis plus de 50 ans ses actions internationales, touchant la plupart des domaines de l'action gouvernementale.

Des valeurs au cœur des préoccupations des Québécoises et des Québécois

La solidarité, l'ouverture, le respect des droits de la personne et l'égalité entre les femmes et les hommes font partie des valeurs promues par le gouvernement du Québec. C'est d'ailleurs en grande partie sur ces valeurs que le réseau diplomatique québécois a bâti ses nombreuses relations d'État à État et développé ses collaborations internationales. Pour cette raison, le Québec se démarque et jouit d'une grande crédibilité au sein de la communauté internationale.

Une crédibilité internationale déjà bien établie

Depuis 1960, le Québec a conclu plus de 700 ententes de nature internationale. Des relations bilatérales ont été établies avec plusieurs pays et États fédérés en Afrique, dans les Amériques, en Asie et en Europe.

Sur le plan multilatéral, le Québec est membre de plein droit de l'Organisation internationale de la Francophonie. Il bénéficie également d'une représentation au sein des délégations du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et du Conseil de l'Arctique.

2 Discours de Jean Lesage à la Délégation générale du Québec à Paris, le 8 octobre 1961.

3 Discours du ministre de l'Éducation et vice-premier ministre Paul Gérin-Lajoie devant le corps consulaire de Montréal, le 12 avril 1965.

4 Intervention de l'ancien premier ministre Bernard Landry lors d'un cours à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) le 9 avril 2018. Propos recueillis par Jean-François Payette, École des sciences de la gestion de l'UQAM.

5 Discours du premier ministre Jean Charest à l'ENAP, le 8 novembre 2004.

Le Québec est impliqué activement auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et développe de solides réseaux de collaboration avec l'Union européenne (UE), notamment en assurant la participation des établissements d'enseignement québécois aux importants programmes de recherche européens.

Le Québec participe à différents regroupements internationaux d'États fédérés de diverses natures comme la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, la Commission des Grands Lacs ou encore la Conférence des chefs de gouvernement des Régions partenaires.

Aujourd'hui, il compte sur un réseau de 33 représentations implantées dans 18 pays, soit 8 délégations générales, 5 délégations (dont 4 aux États-Unis), 13 bureaux, 5 antennes et 2 représentations en affaires multilatérales.

Ce réseau et les accès qu'il assure ont une valeur stratégique considérable, alors que le Québec cherche à relever d'importants défis par le renforcement de ses actions économiques sur les marchés étrangers, notamment en matière de commerce ainsi que d'attraction d'investissements et de main-d'œuvre.

Des enjeux planétaires

Il y a quelques années, le Québec éprouvait les contrecoups de la dernière récession. Aujourd'hui, il connaît la meilleure performance économique au Canada et sa plus longue séquence de hausses consécutives du PIB réel depuis 1997, ce qui nous permet d'envisager l'avenir avec optimisme.

Le Québec est ainsi bien positionné pour relever les défis commerciaux et internationaux, et ce, malgré l'instabilité du contexte mondial.

C'est là tout le sens de la Vision internationale du Québec, *Le Québec : fier et en affaires partout dans le monde!*

De nouveaux équilibres géopolitiques et démographiques

Les équilibres géopolitiques et démographiques évoluent rapidement.

En 2019, selon les données des Nations Unies⁶, près de 80 % de la population du globe vit en Asie et en Afrique. Ensemble, les Amériques et l'Europe représentent aujourd'hui un peu plus de 20 % de la population mondiale, comparativement à plus de 35 % en 1950.

On constate une évolution analogue sur le plan économique. La Chine est rapidement devenue la deuxième puissance économique du globe, et le poids économique des pays émergents d'Asie et d'Afrique ne cesse de croître. Les capacités de production et de croissance se sont étendues dans de nouvelles régions du monde, faisant ainsi sortir des centaines de millions de personnes de la précarité.

Quant au Québec, il comptera en 2030 davantage de personnes de plus de 65 ans que de jeunes de moins de 20 ans, et la proportion de la population québécoise âgée de 15 à 64 ans – qui forme l'essentiel de la population en emploi – a commencé à décroître depuis quelques années. Cette réalité pose des défis déjà bien perceptibles en matière de main-d'œuvre.

Un monde transformé par les nouvelles technologies

La transformation des équilibres démographiques et économiques se produit dans un monde profondément modifié par les nouvelles technologies, notamment celles de l'échange d'information et de l'intelligence artificielle.

En deux décennies, les relations entre les habitants de la planète ont changé de nature et de dimension, amplifiant encore les modifications survenues dans les équilibres géopolitiques. L'accès universel à l'information par le numérique affecte les frontières et la gestion des États.

On dénombrait en 2018 environ 3,8 milliards d'internautes sur la planète, franchissant ainsi pour la première fois le cap des 50 % de la population mondiale, comparativement à 24 % en 2009⁷. De ce nombre, près de 800 millions se trouvaient en Chine et 400 millions en Inde, alors que l'Asie était la région présentant le plus fort potentiel d'accroissement en termes d'utilisateurs.

6 ORGANISATION DES NATIONS UNIES, *Perspective de la population mondiale 2019*.

7 BOND CAPITAL, *Internet Trends 2019*.

Les nouvelles technologies transforment également en profondeur le monde du travail. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)⁸, environ 14 % des emplois actuels sont menacés d'automatisation et un autre tiers (32 %) pourraient être transformés profondément dans un avenir rapproché. Il importe ainsi de miser sur l'innovation et la formation afin de bien préparer la société québécoise à ces importantes mutations.

La menace des changements climatiques

Les constats scientifiques sur les changements climatiques sont préoccupants. Si la tendance se maintient, la planète pourrait subir une hausse moyenne des températures de quatre à cinq degrés d'ici 2100, avec de lourdes conséquences sur la sécurité, la santé, l'environnement et l'économie, lesquelles pourraient toucher encore plus durement les pays en développement. Ainsi, alors que les preuves scientifiques du dérèglement climatique planétaire s'accumulent, la lutte contre les changements climatiques et la protection de notre environnement se confirment comme des défis planétaires.

Les effets des changements climatiques sont déjà une réalité toute québécoise : inondations, érosion des côtes, canicules ou fonte du pergélisol au Nord, les exemples sont nombreux et montrent l'importance et l'urgence d'agir.

Les incertitudes liées au commerce international

Ces transformations rapides des écosystèmes s'accompagnent d'une remise en cause croissante des règles du commerce international, notamment par les deux grandes puissances mondiales que sont la Chine et les États-Unis.

De grandes institutions telles que l'Organisation mondiale du commerce voient leur existence contestée par différents États. Les politiques protectionnistes se répercutent sur les échanges commerciaux internationaux, faisant apparaître la menace de guerres commerciales et de hausses des barrières tarifaires et non tarifaires.

Cette montée protectionniste s'appuie notamment sur le développement de courants populistes dans plusieurs démocraties occidentales – un développement nourri par l'appauvrissement des classes moyennes et une inégalité croissante des revenus et de la richesse.

Des occasions à saisir

Fort heureusement, ce contexte international dans lequel évolue le Québec offre également une multitude d'occasions à saisir.

Les ententes de libre-échange

De nouvelles ententes de libre-échange ouvrent de nouveaux marchés.

- La conclusion d'un nouvel accord économique entre le Canada, les États-Unis et le Mexique a levé l'incertitude quant à l'évolution des échanges commerciaux en Amérique du Nord. Grâce à l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM), le Québec conservera son accès à un marché essentiel. Il continuera d'être une porte d'entrée privilégiée pour les investisseurs souhaitant faire des affaires en Amérique du Nord.
La proximité géographique et culturelle du Québec et des États-Unis leur a permis de tisser des liens étroits. Sur le plan économique, cette relation est vitale et constitue une grande source de prospérité. Le Québec a ainsi tout intérêt à consolider et à diversifier ses relations d'affaires au sud de sa frontière.
- L'Accord économique et commercial global (AECG)⁹ entre le Canada et l'Union européenne offre aux entreprises installées au Québec de nouvelles perspectives de développement, en facilitant l'accès à plus de 500 millions de consommateurs.
- La signature de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) ouvre également l'accès à près de 500 millions de consommateurs.

⁸ ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES, *L'avenir du travail : perspectives de l'emploi de l'OCDE 2019*.

⁹ Notons que l'AECG est en application provisoire depuis septembre 2017. L'accord entrera en vigueur dans sa totalité et de façon définitive lorsque tous les États membres de l'Union européenne l'auront ratifié.

Au total, ces trois ententes de libre-échange représentent un marché de 1,34 milliard de consommateurs, désormais plus facilement accessibles. Avec de tels ajouts structurels, ainsi que grâce à ses avantages géographiques et logistiques, le Québec se positionne comme une plaque tournante économique internationale.

Des accords de libre-échange porteurs d'occasions d'affaires

Des marchés combinés de plus de **1,4 milliard** de personnes



Accord **Canada–États-Unis–Mexique** (ACEUM)
482 millions de personnes



Accord économique et commercial global (AECG)
Canada–Union européenne
500 millions de personnes



Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)
11 pays : Australie, Brunéi Darussalam, Canada, Chili, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour, Vietnam
495 millions de personnes



Autres accords bilatéraux :
Colombie, Corée du Sud, Israël, etc.

La mobilité internationale des personnes

Il est possible de relever les défis de la main-d'œuvre en tirant parti de la mobilité internationale grandissante des personnes.

Certains pays font face à des taux de chômage élevés et à des enjeux de développement économique et social. La tradition d'accueil et d'ouverture du Québec n'est plus à démontrer. Celui-ci offre aux nouveaux arrivants une qualité de vie exceptionnelle, les invitant à contribuer rapidement à la croissance économique du Québec. En optant pour les bonnes stratégies, le Québec représente une force d'attraction exceptionnelle pour une main-d'œuvre de plus en plus mobile. Ajoutons que son identité francophone fait du Québec une terre d'accueil privilégiée pour de nombreux immigrants issus de la francophonie.

Le développement durable et la lutte contre les changements climatiques

La lutte mondiale contre les changements climatiques et les efforts en vue d'une transition énergétique à l'échelle de la planète sous-tendent un énorme potentiel de modernisation et de croissance économique. Un peu partout, une économie nouvelle, basée sur des énergies propres, se développe et offre des occasions à saisir.

L'innovation, le génie, l'entrepreneuriat et le savoir-faire des Québécoises et des Québécois s'offrent en solutions pour demain. En exportant son hydroélectricité, en misant sur un plan d'électrification et de changements climatiques efficace et ambitieux, et en demeurant un chef de file sur la scène internationale en matière de protection de l'environnement, le Québec mise sur la croissance en favorisant un développement économique durable, tout en respectant les grands engagements internationaux en matière d'environnement auxquels il a adhéré.

Le Québec est en bonne position pour contribuer de façon positive à la lutte mondiale contre les changements climatiques. Il produit à peine 11 % des gaz à effet de serre (GES) au Canada alors qu'il compte pour près du quart de sa population. À l'échelle mondiale, c'est 0,2 % des gaz à effet de serre produits dans le monde, soit le dixième des GES canadiens, qui représentent 2 % du total mondial.

Le Québec s'inscrit depuis longtemps comme un véritable leader sur la scène internationale dans la lutte contre les changements climatiques. L'un des premiers États à mettre un prix sur la pollution en Amérique du Nord, il a été, avec la Californie, un précurseur dans ce domaine. Le Québec est aussi devenu le premier État fédéré à mettre en œuvre un programme de coopération climatique internationale, destiné aux pays en développement de la Francophonie. Ce programme a d'ailleurs remporté l'un des prestigieux Prix de l'action climatique mondiale décernés par l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Avec une feuille de route enviable, le Québec peut et doit cependant en faire plus en matière de lutte contre les changements climatiques, de protection de la biodiversité et de développement économique durable. À l'échelle internationale, cela se traduit entre autres par une présence accrue du Québec dans les forums multilatéraux chargés de concevoir des solutions communes à ces enjeux.

- Soulignons que le secrétariat de l'organisation onusienne responsable de la protection de la biodiversité, la Convention sur la diversité biologique, est basé à Montréal et que le gouvernement du Québec entretient des liens privilégiés avec celui-ci.
- Le Québec agit comme coordonnateur du Comité consultatif des gouvernements infranationaux pour la biodiversité et représente la voix des États fédérés dans les grandes rencontres internationales. Le rôle actif du Québec dans les négociations internationales permet de faire valoir les solutions concrètes que peuvent apporter les États fédérés dans la protection de la biodiversité.
- À l'international, le développement économique durable du Nord québécois est souvent cité comme un modèle de partenariat qui inclut les populations locales, les Autochtones, les représentants de l'industrie et les groupes environnementaux. L'approche partenariale de développement durable du nord du Québec permet de concilier environnement et économie, en s'appuyant sur la science et le respect des nations qui habitent le territoire. Nous continuerons de promouvoir cette approche auprès des instances internationales pertinentes, dont le Conseil de l'Arctique et l'Arctic Circle.

Les fondements de l'action internationale du Québec

L'action internationale du Québec se fondera plus que jamais sur les trois principes suivants.

1- Langue et culture : notre affirmation identitaire

Pour le gouvernement, l'appartenance du Québec à la francophonie et la promotion de sa culture constituent des éléments centraux de sa politique internationale. La spécificité du Québec sur le plan linguistique et culturel demeure un des atouts historiques formant le socle de notre affirmation nationale et internationale.

Fort de celle-ci, le gouvernement met l'accent sur la promotion et la mise en valeur de la francophonie dans les Amériques et dans le monde. Un effort particulier sera consenti pour favoriser l'utilisation du français dans les institutions et les organisations internationales. L'action multilatérale du Québec au sein notamment de la Francophonie institutionnelle et de l'UNESCO demeure une orientation omniprésente de nos relations internationales.

Tout comme au Québec, nous sommes fiers à l'international d'être québécois, et fiers d'être francophones. Affirmons-le toujours plus fort.

2- Proximité : la volonté de mieux servir les régions et les partenaires

Le gouvernement souhaite mieux servir les régions et répondre davantage aux besoins de l'ensemble des Québécoises et des Québécois. Il favorise la proximité, et cela s'avère également dans son action internationale.

Cela signifie que le réseau et les différentes représentations du Québec à l'étranger doivent se réinventer, pour devenir de véritables carrefours économiques et culturels en appui aux organismes municipaux et régionaux, aux villes, aux établissements d'enseignement, aux centres de recherche, aux producteurs culturels, aux investisseurs, aux entrepreneurs québécois et aux nombreux partenaires internationaux. Le gouvernement du Québec peut également s'appuyer sur des partenaires de premier plan qui contribuent au rayonnement international du Québec et de ses régions.

Montréal, notre métropole, c'est notre locomotive à l'international, et elle sera ainsi mise en valeur. Quant à notre capitale nationale, Québec, c'est le berceau du fait français en Amérique du Nord, une ville d'éducation, de science et de culture, une ville reconnue au patrimoine mondial de l'UNESCO. Nous allons reconnaître le statut de capitale nationale dans nos actions.

3- De la diplomatie d'influence à la diplomatie économique

La diplomatie d'influence est cruciale pour le Québec, qui affirme sa spécificité et son autonomie à l'échelle internationale. C'est une source de rayonnement et de fierté pour les Québécoises et les Québécois.

Le British Council a rendu publique en 2018 une étude classant le Québec au premier rang de la capacité d'influence – ou *soft power* – parmi 10 États fédérés d'Amérique, d'Asie et d'Europe¹⁰. Le *soft power* se définit par la « capacité d'un acteur à inspirer les préférences d'un autre acteur et à créer une communauté de buts et d'attentes, voire de comportements, en exerçant son pouvoir d'attraction, d'incitation et de coopération¹¹ ».

Cette étude confirme la voie à suivre : le Québec doit continuer ses efforts d'affirmation sur la scène internationale, des efforts où il performe et qui lui permettent de tisser des liens étroits avec les autres nations, une étape essentielle au développement de relations d'affaires de confiance. Comme on dit parfois : partenaires d'abord, investisseurs ensuite.

10 BRITISH COUNCIL, *Wales Soft Power Barometer 2018, Measuring Soft Power Beyond the Nation-State*, 2018.

11 Nelson MICHAUD et Charlie MBALLA (sous la direction de), *La politique étrangère contemporaine en bons termes : guide lexical*, Presses de l'Université du Québec, 2016.

Ainsi, tout en poursuivant le développement de sa diplomatie d'influence, le Québec souhaite faire évoluer son action internationale afin d'être plus efficace sur le plan économique.

L'action internationale du Québec contribuera ainsi davantage à la fois à attirer les investissements étrangers, à accroître les exportations, à recruter la main-d'œuvre et les talents ainsi qu'à promouvoir l'innovation québécoise, le tout dans une perspective de développement durable.

Le Québec opère un virage résolument économique dans ses relations internationales, en utilisant mieux les outils de la diplomatie d'influence et de la diplomatie économique. Nous y gagnerons en prospérité.

PREMIER AXE

Une action économique renforcée sur le plan international

La ministre des Relations internationales et de la Francophonie planifie, organise et dirige l'action à l'étranger du gouvernement. Pour ce faire, elle se coordonne avec les ministères et organismes, notamment sur les plans commercial, culturel, économique, politique et social.

La Vision internationale du Québec encourage le développement de nouvelles synergies en favorisant de meilleures collaborations avec tous les ministères et en renforçant les capacités économiques au sein des représentations du Québec à l'étranger.

Aussi, afin d'assurer la cohérence et la portée de l'action du gouvernement du Québec à l'étranger dans des domaines clairement identifiés comme prioritaires, la présente vision reconnaît les expertises respectives du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), d'Investissement Québec (IQ) et du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) dans la planification, l'organisation et la direction de l'action internationale du Québec en matière de commerce, d'attraction d'investissements et de main-d'œuvre, en concertation avec le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF).

Le MRIF concertera les actions sectorielles à l'étranger, en assurera la cohérence et servira d'interface avec les pays hôtes pour faire valoir les divers atouts du Québec. En ce sens, les chefs de poste assumeront plus que jamais un rôle de chefs d'orchestre au sein des représentations du Québec à l'étranger.

Les cinq priorités de l'action économique internationale

La Vision internationale du Québec établit cinq priorités ayant pour but de renforcer et d'élargir l'action économique du gouvernement sur le plan international.



Attirer les investissements et accroître les exportations



Recruter la main-d'œuvre et les talents



Propulser l'innovation québécoise sur les marchés internationaux



Ouvrir le monde aux établissements d'enseignement et aux jeunes



Contribuer à la lutte contre les changements climatiques dans une perspective économique durable

La mise en œuvre de ces cinq priorités enrichira et renforcera une action internationale vouée au développement économique du Québec et fondée sur l'identité, les valeurs et la culture québécoises.



1.1 Attirer les investissements et accroître les exportations

Le projet économique du gouvernement du Québec repose d'abord sur la croissance de la productivité et des investissements privés. Sur le plan international, le Québec identifie donc une première priorité, celle d'attirer davantage d'investissements étrangers et d'accroître les exportations.

De nouvelles synergies pour l'action économique internationale

Afin de permettre une prospection des investissements étrangers et une diversification des marchés d'exportation plus efficaces sur la scène internationale, le gouvernement entend notamment renforcer la capacité d'intervention et les mandats d'IQ en matière d'action économique internationale. Appuyé par la création d'une nouvelle division – Investissement Québec international¹² – et l'intégration en son sein des équipes d'Export Québec, IQ disposera à terme de moyens renforcés pour déployer ses actions à travers le réseau des représentations du Québec à l'étranger, sous le leadership des chefs de poste, qui seront consultés pour la définition des cibles et des objectifs à atteindre sur leurs territoires respectifs.

1.1.1 Augmenter les investissements étrangers au Québec

Dans tous les pays industrialisés, les investissements étrangers constituent un outil central de développement économique, et le Québec ne fait pas exception à cet égard.

Les filiales d'entreprises étrangères offrent des emplois de qualité. Au Québec, les filiales de multinationales emploient près de 390 000 personnes¹³. Ces emplois sont concentrés dans les secteurs industriels à haute valeur ajoutée, tels que les technologies de l'information, les industries créatives, l'aérospatiale, les sciences de la vie et les produits industriels. En 2018, le salaire moyen des emplois directs créés par les projets d'investissement accompagnés par Montréal International était de 75 % plus élevé que le salaire moyen du secteur privé au Québec¹⁴.

De même, les filiales d'entreprises étrangères contribuent de façon significative à l'implantation de nouvelles technologies et de nouveaux processus de gestion et de production, ainsi qu'au transfert de connaissances et au développement du capital humain. En 2016, selon Statistique Canada, elles étaient notamment responsables de 38 % des dépenses des entreprises en recherche et développement au pays¹⁵.

Dans le cas du Québec, où le tissu économique est constitué en grande partie de petites et de moyennes entreprises, les investissements étrangers offrent la possibilité d'intégrer ces entreprises aux chaînes d'approvisionnement mondiales.

Une place majeure dans l'économie québécoise

Selon une étude récente¹⁶, les filiales d'entreprises étrangères installées au Québec représentaient :

- 15,0 % de tous les emplois au Québec en 2019;
- 14,6 % du PIB québécois en 2018.

¹² Les initiatives concernant Investissement Québec international présentées dans cette section sont conditionnelles à leur inclusion dans la version définitive du projet de loi 27, Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation, et à l'adoption de ce dernier par l'Assemblée nationale du Québec.

¹³ APPECO ANALYSE STRATÉGIQUE, *L'impact économique des filiales de sociétés étrangères au Québec*, 2019.

¹⁴ MONTRÉAL INTERNATIONAL, *Bilan des activités*, 2018.

¹⁵ STATISTIQUE CANADA, tableau 36-10-0356-01 : *Activités des sociétés affiliées à participation majoritaire étrangère, en proportion de l'économie canadienne* et tableau 36-10-0451-01 : *Activités au Canada des sociétés affiliées à participation majoritaire étrangère, emploi sur la base de l'établissement, selon la province et l'industrie*.

¹⁶ APPECO ANALYSE STRATÉGIQUE, *op. cit.*

Ces filiales effectuent des dépenses d'environ 17,2 milliards de dollars par année auprès de fournisseurs québécois, et elles exportent la majorité de leurs produits. Les exportations internationales représentent 52 % des revenus des filiales étrangères du secteur manufacturier et 35 % pour celles des autres secteurs. Pour l'ensemble des entreprises, les exportations internationales représentent plutôt 20 % des revenus.

On comprend ainsi que tous les pays industrialisés se livrent une vive concurrence pour attirer sur leur territoire des investissements étrangers et qu'ils consacrent d'importants efforts à leur prospection. Aujourd'hui, les investissements directs étrangers sont notamment recherchés pour favoriser l'acquisition de compétences dans les domaines du savoir¹⁷. À ce titre, les écosystèmes d'innovation, comme les zones d'innovation proposées par le gouvernement du Québec, servent de levier à l'attraction d'investissements étrangers.

Dans le cadre de sa vision internationale, le gouvernement du Québec s'engage à redoubler d'efforts pour accroître les investissements étrangers réalisés en sol québécois.

Des actions pour attirer les investissements

La cible retenue par le gouvernement est de doubler d'ici cinq ans les investissements privés sous contrôle étranger effectués au Québec.

Afin d'atteindre puis de dépasser cette cible ambitieuse, le gouvernement engage notamment les actions suivantes.

Une nouvelle approche en matière d'attraction d'investissements étrangers

Investissement Québec international assurera à terme une plus grande promotion de l'investissement étranger au Québec, en étroite collaboration avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation ainsi qu'avec le MRIF et ses équipes. Il accompagnera les entreprises étrangères non présentes au Québec pour les aider à s'y implanter.

Un effort spécifique visera également les filiales d'entreprises étrangères installées sur le territoire québécois, afin qu'elles y réinvestissent et y fassent croître leurs activités.

La « triangulation » des efforts de promotion auprès des entreprises et de leurs filiales

Le gouvernement mettra également à profit l'étendue de son réseau de représentations à l'étranger, en intervenant à la fois auprès de filiales d'entreprises multinationales établies sur d'autres territoires – par exemple aux États-Unis – et auprès de leurs compagnies mères – par exemple en Asie – afin de maximiser les chances de réalisation de projets d'investissements au Québec. Cette « triangulation » des efforts de promotion sera notamment appuyée par un plus grand partage d'information stratégique entre les différents intervenants québécois.

La promotion des avantages du Québec

Le gouvernement et les agences de développement économique assureront la promotion des avantages concurrentiels du Québec auprès des investisseurs étrangers.

Le gouvernement s'appuiera sur l'ensemble des leviers et des tribunes dont il dispose sur la scène internationale pour faire valoir les forces et les atouts du Québec. Il multipliera les approches et les visites d'entreprises sur les territoires couverts par les représentations du Québec à l'étranger et accueillera davantage de délégations d'investisseurs étrangers et d'organisations internationales au Québec.

¹⁷ Conclusions de la réunion du printemps 2018 du Centre du commerce mondial, coparrainée par le Conference Board du Canada et Développement économique Canada pour les régions du Québec.

Les atouts du Québec

Le Québec bénéficie de nombreux atouts pour attirer les investisseurs du monde entier.



Un positionnement géographique stratégique et des infrastructures de transport bien intégrées

Sur le plan géographique, le Québec occupe une position géographique stratégique, à la porte d'entrée est de l'Amérique du Nord.

Offrant par son emplacement l'un des plus courts trajets entre l'Amérique du Nord et l'Europe, il compte des infrastructures de transport modernes et efficaces qui permettent d'expédier de la marchandise par les voies terrestre, ferroviaire, maritime ou aérienne, voire par deux ou plusieurs de ces voies réunies.



La participation à d'importants accords économiques

Grâce aux accords en vigueur, les entreprises qui s'établissent au Québec peuvent exporter sans tarifs douaniers vers de nombreux marchés d'importance, tels que l'Union européenne, les États-Unis, la Corée du Sud, le Japon et le Mexique. De plus, elles peuvent s'approvisionner sans tarifs dans ces mêmes pays, réduisant le coût de certains de leurs intrants.



Un pôle mondial pour l'innovation

Le Québec dispose de pôles d'excellence dans de nombreux secteurs : l'intelligence artificielle, l'aérospatiale, le jeu vidéo, les effets visuels et l'animation, les sciences de la vie et les technologies de la santé, le développement de logiciels, les technologies propres, les technologies financières, les centres de données, la cybersécurité et le bioalimentaire.



D'importantes ressources naturelles

Le Québec est l'un des premiers producteurs d'hydroélectricité au monde. Il peut ainsi offrir une grande disponibilité d'approvisionnement stable en énergie propre et renouvelable à des prix compétitifs. De plus, il dispose de ressources naturelles diversifiées, en particulier d'importantes ressources minières et forestières.



Des ressources humaines de grande qualité

Sur le plan des ressources humaines, le Québec dispose de talents exceptionnels s'appuyant sur un écosystème développé d'établissements d'enseignement et de recherche et renforcé par l'arrivée de travailleurs et d'étudiants internationaux. Montréal est la capitale universitaire du Canada et a été classée meilleure ville étudiante des Amériques en 2019¹⁸.



Des coûts d'exploitation et un coût de la vie concurrentiels

Les investisseurs étrangers peuvent bénéficier au Québec d'un coût de la vie et de coûts d'exploitation concurrentiels. Exploiter une entreprise dans le grand Montréal coûte moins cher, en moyenne, que dans toute autre grande région métropolitaine du Canada ou des États-Unis. Cet avantage de coûts est de 26 % en moyenne pour les secteurs de haute technologie¹⁹. Pour ce qui est du coût de la vie, vivre dans le grand Montréal coûte moins cher que dans presque toutes les autres métropoles d'Amérique du Nord et d'Europe de l'Ouest²⁰.



Une qualité de vie exceptionnelle

En raison notamment de l'accessibilité et de la qualité de ses systèmes universels d'éducation, de santé, de justice et de services à la petite enfance, des valeurs de solidarité et d'inclusion qui y font consensus, en plus de la richesse de son patrimoine naturel et de la grande stabilité politique et économique qui y règne, le Québec offre un cadre de vie exceptionnel pour celles et ceux qui choisissent d'y vivre, seuls ou avec leur famille.

¹⁸ Selon le classement QS Best Student Cities 2019.

¹⁹ fDi Benchmark, analyse par Montréal International, 2019.

²⁰ MERCER, *Cost of Living Survey*, 2019.

Les ressources naturelles : un secteur à la fois traditionnel et d'avenir pour le Québec

Le secteur des ressources naturelles¹ contribue annuellement à plus de 9 % du produit intérieur brut du Québec.

Au cours des cinq dernières années, à elle seule, la production intérieure brute du secteur de l'énergie a atteint annuellement en moyenne 12 milliards de dollars (dont 11 milliards de dollars pour ce qui est de l'électricité). Pour la même période, la production intérieure brute du secteur minier et de la transformation extractive a atteint annuellement en moyenne 13 milliards de dollars, soit 7 milliards de dollars provenant de l'extraction et 6 milliards de dollars de la première transformation².

En 2018, les exportations internationales du secteur forestier s'élevaient quant à elles à près de 11 milliards de dollars, atténuant ainsi considérablement le déficit commercial du Québec avec l'étranger. Le potentiel de développement de nouveaux produits et de nouveaux marchés pour les produits forestiers québécois est très important. Les produits du sciage et les systèmes de construction, les panneaux, les pâtes, les papiers, les cartons, les bioproduits, la bioénergie ou les produits de deuxième et de troisième transformation s'adressent à des marchés variés et génèrent des retombées économiques majeures pour le Québec.

Les exportations d'électricité et de produits miniers et forestiers sont au cœur de la prospérité du Québec et de ses régions, et il existe encore un potentiel de développement à cet égard. À l'échelle mondiale, l'évolution des technologies entraîne une augmentation marquée de la demande de ressources naturelles, notamment des métaux critiques et stratégiques tels que le lithium, le graphite et les éléments de terres rares, pour lesquels il existe des possibilités de production au Québec.

L'attraction d'investissements étrangers est un facteur fondamental dans le développement du secteur des ressources naturelles du Québec. Le gouvernement veillera ainsi à soutenir et à attirer davantage de projets pour leur mise en valeur, dans une perspective de développement durable et dans le respect des populations locales, notamment des communautés autochtones.

1 Les ressources naturelles présentées ici incluent les secteurs de l'énergie, de la foresterie, de l'extraction minière et de la première transformation des métaux, de la chasse, de la pêche et du piégeage.

2 Moyenne des cinq dernières années (2014-2018). Dollars enchaînés de 2012. Statistique Canada, tableau 36-10-0402-01 : *Produit intérieur brut aux prix de base, par industries, provinces et territoires (x 1 000 000)*.

1.1.2 Accroître et diversifier les exportations

Pour une économie de la taille de celle du Québec, l'accès aux marchés extérieurs constitue une priorité : il est essentiel à l'augmentation des investissements privés, à la croissance des entreprises et au développement économique de ses villes et de ses régions.

Un enjeu majeur

En 2018, la valeur des exportations internationales de biens et de services représentait près de 30 % du PIB du Québec²¹.

Dans le seul secteur bioalimentaire, premier secteur et employeur manufacturier au Québec, la valeur des exportations québécoises vers l'étranger a atteint, en 2017, 8,8 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 6,4 % par rapport à 2016²². Toujours en 2017, dans le secteur aérospatial, plus de 80 % de la production québécoise est exportée hors du Canada.

Cette même année, les emplois dépendant des exportations représentaient 9 % de tous les emplois au Québec. Cette part atteignait jusqu'à 19 % dans certaines régions, telles que la Côte Nord et le Nord-du-Québec.

Les emplois liés aux industries exportatrices sont de qualité. En 2017, ils offraient des salaires supérieurs de 25 % en moyenne à ceux des autres industries²³.

Les PME exportatrices ont un rendement et une croissance supérieurs à l'ensemble des PME²⁴. Elles investissent et innovent davantage. Elles sont aussi plus productives.

Faire mieux

En 2018, le Québec a importé pour 21 milliards de dollars de plus qu'il n'a exporté de biens et de services à l'étranger, ce qui représente un déficit commercial équivalent à près de 5 % du PIB québécois.

De plus, malgré une augmentation considérable des exportations internationales du Québec vers les marchés émergents depuis le début des années 2000, les exportations du Québec vers son principal client, les États-Unis, où sont concentrées encore 70 % de ses exportations internationales de marchandises en 2018, ont connu une augmentation relativement bien inférieure sur la même période.

Le gouvernement entend donc travailler simultanément à consolider et à diversifier les exportations du Québec vers le marché américain, et à ouvrir ou à développer davantage les autres marchés.

La cible retenue par le gouvernement est de faire en sorte que, d'ici cinq ans, la valeur des exportations internationales et interprovinciales du Québec augmente et atteigne 50 % de la valeur du PIB.

- Les États-Unis resteront le premier partenaire économique international du Québec, qui veillera à accroître et à consolider le positionnement de ses entreprises dans ce qui demeure le marché le plus concurrentiel de la planète pour les exportateurs.
- Les entreprises québécoises seront également soutenues dans leurs efforts de diversification de leurs débouchés.
- Afin d'atteindre la cible ambitieuse du gouvernement, un appui conséquent devra être déployé auprès des leaders québécois à l'exportation.
- Au Québec, en 2017, seules 11 % des PME étaient exportatrices, comparativement à 13 % en Colombie-Britannique et à 15 % en Ontario. Conséquemment, les petites et moyennes entreprises seront également accompagnées dans leurs efforts d'internationalisation.
- Le gouvernement veillera notamment à faire valoir les occasions offertes par les trois grands accords commerciaux que sont l'ACEUM, l'AECG et le PTPGP, qui donnent aux entreprises exportatrices du Québec un accès privilégié aux marchés de l'Amérique du Nord, de l'Europe et de l'Asie-Pacifique.

21 INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Comptes économiques du Québec, 4^e trimestre 2018*, mars 2019.

22 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC, *Le bioalimentaire économique, Bilan de l'année 2017*.

23 STATISTIQUE CANADA, *Emplois dépendant des exportations au Canada, 2017*, novembre 2018.

24 INDUSTRIE CANADA, *Profil des PME : les exportateurs canadiens*, janvier 2015.

Une nouvelle approche en matière d'appui à l'exportation

Dans le cadre de la Vision internationale du Québec, le gouvernement engage un effort majeur de promotion et de diversification des exportations québécoises.

En s'appuyant sur les différents leviers à sa disposition, il accompagnera et soutiendra les entreprises québécoises pour qu'elles puissent saisir les occasions d'affaires les plus prometteuses et les appuiera dans leur recherche d'information stratégique sur les différents marchés ciblés.

Avec la réforme proposée d'Investissement Québec, le gouvernement entend également rendre plus accessibles et mieux coordonner les différents mécanismes d'appui aux entreprises, notamment grâce aux responsabilités attribuées à Investissement Québec et au déploiement d'Investissement Québec international.

Le gouvernement entend ainsi :

- faciliter l'accès des entreprises aux services de développement des marchés extérieurs;
- renforcer la coordination et le partage d'information stratégique entre les différents acteurs publics et parapublics engagés dans la promotion des exportations;
- favoriser l'intégration des PME québécoises dans les chaînes d'approvisionnement mondiales grâce au développement des réseaux de contacts, à l'organisation de rencontres stratégiques et à d'autres activités de maillage;
- réaliser des activités de promotion et de commercialisation internationales, telles que l'accueil d'acheteurs étrangers, la réception de missions commerciales ou l'organisation de rencontres d'affaires entre entreprises québécoises et étrangères.

Défendre les intérêts du Québec

- Le gouvernement s'assurera de la défense des intérêts du Québec dans les différentes négociations touchant aux échanges commerciaux.
- Il soutiendra les entreprises québécoises face aux distorsions du commerce international résultant de mesures adoptées par certains États.
- Le Québec jouera un rôle d'influence et assurera le respect de ses responsabilités législatives dans les négociations commerciales internationales qui affectent les domaines de sa compétence ou qui concernent les marchés ou les enjeux économiques d'intérêt pour lui. C'est le cas, par exemple, des négociations d'accords mettant en jeu la diversité culturelle et sa protection.

Pour faciliter l'atteinte de ses objectifs, le gouvernement mettra à profit les outils et les pratiques de diplomatie d'influence développés par le MRIF et ses partenaires.



1.2 Recruter la main-d'œuvre et les talents

Dans le cadre de la Vision internationale du Québec, le gouvernement identifie une deuxième priorité en matière d'action internationale économique, soit le recrutement de la main-d'œuvre et des talents.

Le projet économique engagé par le gouvernement ne pourra être mené à bien sans un vigoureux effort afin de permettre aux entreprises du Québec de combler leurs besoins en main-d'œuvre et pour inciter les meilleurs candidats potentiels à l'immigration à considérer le Québec comme une destination de choix.

En effet, dans de nombreux secteurs d'activité comme dans de nombreuses régions du Québec, la croissance économique jumelée à la baisse de la population en âge de travailler entraîne une rareté de la main-d'œuvre et des difficultés de recrutement pour les employeurs.

Une partie des réponses à cette rareté nécessite une action appropriée sur le plan international. Au Québec, on estime que plus de 1,4 million d'emplois seront à pourvoir au cours de la période 2017-2026²⁵. Pour répondre à cette demande, une partie de l'offre de main-d'œuvre pourrait provenir des personnes immigrantes qui s'établiront au Québec au cours des années à venir²⁶.

Une nouvelle approche en matière d'immigration

La sanction, en juin 2019, de la Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes est venue donner au gouvernement les outils législatifs nécessaires à la modernisation du système d'immigration québécois.

Le nouveau système de gestion des demandes d'immigration basé sur la déclaration d'intérêt représente un virage majeur et vise à mieux associer le profil des candidates et des candidats à l'immigration aux besoins du marché du travail et à mettre à profit leur potentiel d'intégration.

Les candidates et candidats sélectionnés se verront également proposer un nouveau parcours d'accompagnement personnalisé dès l'étranger, leur permettant notamment de connaître à l'avance les avantages de l'installation en région et d'amorcer leurs démarches de reconnaissance de compétences et de qualifications.

Considérant le rôle stratégique de l'immigration pour soutenir le développement économique, des ressources importantes ont été consenties à cet effort de modernisation dans le cadre du budget du Québec 2019-2020, dont 730 millions de dollars supplémentaires sur cinq ans au MIFI.

De même, afin d'assurer la cohérence de l'action internationale du Québec en matière de prospection et de recrutement des candidates et des candidats à l'immigration, la présente vision reconnaît au MIFI le rôle de coordonner, avec le soutien des ministères et organismes concernés, la promotion de l'immigration au Québec ainsi que la prospection et le recrutement des ressortissants étrangers à l'international, en étroite collaboration avec le MRIF.

²⁵ MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, *État d'équilibre du marché du travail : diagnostics pour 500 professions*, janvier 2019.

²⁶ *Loc. cit.*

Mieux intervenir auprès des candidats à l'immigration à l'étranger

La forte concurrence internationale pour attirer les meilleurs talents amène le Québec à adopter une image de marque forte à l'international, en tant que destination d'immigration de premier choix, et à la faire connaître.

Au cours des prochaines années, le Québec intensifiera ses activités de prospection, d'attraction et de recrutement des meilleurs talents, en ciblant les secteurs où existent des besoins importants de main-d'œuvre. Ces actions seront notamment menées par l'intermédiaire des services d'immigration du Québec qui seront actifs sur un plus grand nombre de territoires.

Le gouvernement poursuivra, par l'intermédiaire du MIFI, la mise en œuvre du Programme d'appui aux régions en recrutement international (PARRI) afin de soutenir la participation d'organismes locaux, régionaux, sectoriels et nationaux aux missions de recrutement international organisées par le gouvernement.

Le réseau de partenaires étrangers sera également consolidé. Le Québec renforcera notamment sa coopération avec les Alliances françaises, les agences nationales d'emploi et les établissements d'enseignement.

Le gouvernement veillera aussi à la mise à jour des programmes d'exemption d'impôt pour les professeurs d'université et les stagiaires postdoctoraux venant de l'étranger.

Soutenir les entreprises qui effectuent du recrutement à l'international

Par l'intermédiaire du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le gouvernement a également mis en place une série de mesures visant à faciliter le recrutement de talents internationaux par les entreprises du Québec, dont le remboursement d'une portion des frais liés :

- à la participation à une mission de recrutement à l'étranger;
- à un déplacement autonome (hors mission) effectué dans un but de recrutement;
- à l'embauche d'un consultant pour effectuer les démarches administratives menant à un recrutement à l'étranger;
- au déménagement de travailleurs étrangers temporaires.

De plus, une fois en sol québécois, les travailleurs étrangers temporaires et leur conjointe ou conjoint ont désormais accès à l'ensemble des services publics d'emploi.

Faciliter l'intégration des immigrants à la société québécoise

Cette action visant le recrutement de main-d'œuvre et de talents à l'étranger se doublera d'une simplification et d'une accélération de la reconnaissance des qualifications professionnelles des immigrants, auxquelles s'ajouteront d'autres efforts en vue de favoriser l'attractivité du Québec comme destination d'immigration de premier choix.

La reconnaissance des compétences et des qualifications professionnelles

La reconnaissance des compétences des personnes immigrantes est essentielle à leur pleine intégration dans la société québécoise. Par des actions concrètes, le gouvernement, en concertation avec les principaux acteurs en reconnaissance des compétences, visera à favoriser une intégration rapide et réussie.

La Vision internationale du Québec prévoit ainsi la négociation de nouvelles ententes de reconnaissance des qualifications professionnelles avec des partenaires étrangers.

Le gouvernement poursuit sa collaboration à cette fin avec l'Office des professions du Québec, les ordres professionnels et les autres organismes de réglementation des professions et métiers. Il mobilisera les ordres professionnels pour négocier et signer des arrangements de reconnaissance mutuelle et poursuivra les efforts engagés afin de coordonner la conclusion de nouvelles ententes internationales en matière de mobilité et d'attraction de la main-d'œuvre.

Le gouvernement s'appuiera sur les services de reconnaissance des acquis et des compétences offerts par les établissements d'enseignement ainsi que par les organismes engagés dans la formation complémentaire.

Il encouragera les immigrants à entreprendre depuis l'étranger leurs démarches de reconnaissance des compétences. Les immigrants seront notamment invités à obtenir une évaluation comparative des études effectuées hors du Québec, qui les informera de la comparabilité de leurs diplômes avec des diplômes québécois.

De nouvelles ententes favorisant la mobilité

Les ententes de sécurité sociale favorisent la mobilité des personnes, en particulier celle des travailleurs et des étudiants, en garantissant le maintien de leurs cotisations, de même que de leurs prestations et de leurs droits acquis ou en cours d'acquisition dans leurs régimes de sécurité sociale d'origine, ainsi qu'une intégration plus rapide dans les régimes de sécurité sociale du territoire d'accueil.

En 2019, il existe des ententes de sécurité sociale en vigueur entre le Québec et 37 pays. Une dizaine de ces ententes comprennent de plus des dispositions sur les rentes, la santé, les accidents du travail et les maladies professionnelles. De nouvelles ententes seront également négociées.

1.3 Propulser l'innovation québécoise sur les marchés internationaux

Dans le cadre de la Vision internationale du Québec, le gouvernement identifie une troisième priorité pour l'action internationale économique : propulser l'innovation québécoise sur les marchés internationaux.

L'innovation est au centre du projet économique du gouvernement du Québec. C'est grâce à elle que seront créés les emplois de demain – des emplois bien rémunérés et à haute valeur ajoutée.

L'innovation favorise l'augmentation de la productivité et de la compétitivité des entreprises québécoises. Pour les entreprises, elle est la clé pour accéder à de nouveaux marchés et créer de la richesse.

Le Québec, écosystème d'innovation

En matière d'innovation, le Québec est un pôle mondial :



- de l'intelligence artificielle, avec la présence de grands joueurs internationaux ainsi que de consortiums et de centres de recherche de renommée mondiale;



- de l'aérospatiale, le Québec étant le deuxième pôle de l'industrie en Amérique du Nord avec un écosystème diversifié représentant dans la grande région de Montréal plus de 70 % de la recherche et développement canadienne en aérospatiale;



- du jeu vidéo, le Québec se classe parmi les cinq premiers centres de production dans le monde;



- des effets visuels et de l'animation, Montréal étant la première ville canadienne à ce titre et parmi les leaders mondiaux;



- des sciences de la vie et des technologies de la santé, le Québec représentant le sixième pôle nord-américain en termes d'emplois;



- de développement de technologies de l'information et des communications, le Québec abritant la sixième concentration d'emplois en technologie parmi les grandes villes du Canada et des États-Unis.

Le Québec dispose également de pôles d'excellence dans les technologies propres, les produits et la construction en bois, les technologies financières, les centres de données, la cybersécurité et le bioalimentaire.

Les établissements d'enseignement supérieur, les centres de recherche et les grappes industrielles du Québec constituent un véritable écosystème de calibre mondial pour la recherche et l'innovation.

Montréal est la deuxième ville en Amérique du Nord pour le nombre d'étudiants universitaires par habitant, après Boston. La métropole du Québec se classe parmi les meilleures villes étudiantes dans le monde, selon l'Institut Quacquarelli Symonds.

Le Québec est associé à plusieurs réseaux de recherche internationaux. Notons, entre autres :

- ArcticNet, créé en 2004, qui regroupe les chercheurs de plusieurs pays étudiant les changements climatiques dans l'Arctique canadien côtier;
- l'Institut nordique du Québec, qui a été créé en 2014 par l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), l'Université Laval et l'Université McGill;
- l'organisme international Future Earth, qui a établi son siège social au Québec en 2015, et dont Montréal est l'un des cinq pôles. Il regroupe plus de 60 000 chercheurs internationaux qui se consacrent à l'étude des changements climatiques;
- l'Institut France-Québec pour la coopération scientifique en appui au secteur maritime, qui a été fondé en 2016;
- l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique, créé en 2018 et basé à l'Université Laval, qui regroupe une vingtaine d'établissements d'enseignement supérieur et établit des partenariats internationaux.

Des efforts considérables sont consacrés au soutien des activités des centres de recherche, pour stimuler les maillages entre la recherche et l'entreprise, pour améliorer l'accès aux infrastructures de recherche spécialisées ainsi que pour former une main-d'œuvre qualifiée dans les secteurs de pointe.

C'est au Québec que sont situés près de 29 % des emplois canadiens en recherche et développement et que sont effectuées près de 26 % des dépenses canadiennes de recherche et développement. Deux entreprises canadiennes actives en recherche et développement sur cinq sont établies au Québec.

La création à Montréal d'un centre d'expertise international pour l'avancement de l'intelligence artificielle

Confirmant le dynamisme du Québec et particulièrement de la région de Montréal en matière d'innovation, les gouvernements du Québec et du Canada ont annoncé le 6 septembre 2019 la création à Montréal d'un centre d'expertise international pour l'avancement de l'intelligence artificielle, dans le cadre du Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle.

En collaboration avec l'industrie, la communauté scientifique et la société civile, le centre d'expertise international contribuera au développement responsable d'une intelligence artificielle respectant les principes d'éthique, de droits de la personne, d'inclusion et de diversité. Il constituera un outil stratégique d'innovation et de croissance économique.

Le Québec est un chef de file mondial dans le domaine de l'intelligence artificielle. Lors du dépôt du budget 2019-2020, le gouvernement du Québec a annoncé des crédits de 329 millions de dollars d'ici 2023-2024 dans le domaine de l'intelligence artificielle afin de disposer d'équipements de classe mondiale et d'en démocratiser l'usage.

Innovation et capital de risque

Le caractère innovant du Québec explique en bonne partie l'importance de l'écosystème québécois de capital de risque.

Le Québec est l'un des acteurs les plus dynamiques au Canada en matière de capital de risque, attirant près du tiers des investissements canadiens chaque année. En 2018, 1,1 milliard de dollars ont été investis dans 172 transactions²⁷, dont :

- 597 millions de dollars dans le secteur des technologies de l'information et des communications répartis dans 86 transactions;
- 327 millions de dollars dans le secteur des sciences de la vie répartis dans 39 transactions;
- 65 millions de dollars dans le secteur agroalimentaire répartis dans 13 transactions;
- 40 millions de dollars dans le secteur des technologies propres répartis dans 14 transactions.

L'innovation passe par une présence internationale dynamique

Le développement de l'innovation est indissociable d'une présence dynamique sur le plan international.

Le Québec regorge d'histoires à succès dans les technologies de pointe, et les performances québécoises en innovation se mesurent à l'échelle planétaire. Dans les domaines de l'intelligence artificielle, du jeu vidéo, de l'aérospatiale, des sciences de la vie, de l'exploration minière, de la construction en bois et de l'économie numérique, le Québec est devenu l'un des principaux pôles d'activité et de développement dans le monde.

Dans d'autres domaines innovants, tels que les technologies propres, les logiciels, l'optique photonique, les effets visuels, les industries culturelles et le bioalimentaire, le Québec occupe une place avantageuse et continue d'améliorer son positionnement à l'échelle internationale.

L'apport du scientifique en chef

Afin d'assurer le positionnement et le rayonnement de l'innovation québécoise sur les marchés internationaux, le gouvernement peut compter sur plusieurs acteurs déjà engagés à cette fin, dont le scientifique en chef.

Agissant notamment à titre de président des conseils d'administration des trois Fonds de recherche du Québec, le scientifique en chef joue un rôle significatif dans le développement de partenariats en recherche, en innovation et en diplomatie scientifique.

Il représente à cette fin le milieu québécois de la recherche dans le cadre de grands forums internationaux et de diverses missions – économiques, institutionnelles ou ministérielles – à caractère scientifique.

Un appui aux collaborations internationales et aux partenariats

Le gouvernement soutiendra les collaborations internationales et les partenariats dans les activités de recherche et de développement technologique.

Ces collaborations permettent aux universités, aux centres de recherche et aux entreprises d'accéder à des réseaux d'experts et à des infrastructures de recherche de classe mondiale, ainsi qu'à des banques de données d'importance stratégique. Elles ont pour conséquence de faciliter l'intégration du secteur québécois de l'innovation dans les meilleurs réseaux mondiaux et les projets internationaux d'envergure.

L'Union européenne dispose, par exemple, d'un ambitieux programme de recherche et d'innovation. Pour succéder au programme Horizon 2020, qui tire à sa fin, le programme-cadre Horizon Europe pour la recherche et l'innovation entre 2021 et 2027, avec un budget de 100 milliards d'euros, a été proposé par la Commission européenne.

Le Québec participe à la coopération en recherche et innovation entre le Canada et l'Union européenne. Il est d'ailleurs la seule province qui finance cette coopération.

²⁷ CVCA, *Aperçu du marché québécois du capital de risque et du capital de développement 2018, 2019.*

Ces partenariats représentent un puissant levier qui favorise la commercialisation des innovations à l'étranger ainsi que la croissance des exportations.

Le gouvernement appuiera également l'intégration des entreprises innovantes dans les chaînes d'approvisionnement des grands donneurs d'ordres internationaux, en soutenant leur participation à des projets conjoints de recherche ou aux requêtes de technologie de ces grands joueurs économiques.

Des actions en cours

Des ressources additionnelles seront affectées directement à la promotion de la recherche et de l'innovation et déployées dans le réseau des représentations du Québec à l'étranger en adéquation avec les secteurs et marchés prioritaires. Celles-ci auront également le mandat d'effectuer une veille active des occasions d'exportation, de collaboration et de partenariat liées à l'innovation.

Le gouvernement continuera d'appuyer financièrement les organismes québécois chargés d'élaborer les programmes de recherche internationaux et d'y investir, tels que les Fonds de recherche du Québec et leurs centres réseau, ainsi que les regroupements stratégiques de recherche et d'innovation.

Le gouvernement aidera également les chercheurs québécois de renom et les autres acteurs du milieu de la recherche et de l'innovation à se distinguer dans les réseaux internationaux d'envergure, voire à en assumer le leadership.

Il mettra en place des programmes d'échange de meilleures pratiques afin de favoriser les collaborations internationales de « jeunes pousses » – *startups* – portées par des incubateurs d'entreprises technologiques.



1.4 Ouvrir le monde aux établissements d'enseignement et aux jeunes

La mise en œuvre de la vision gouvernementale s'appuiera sur un système d'éducation performant, en se basant sur des établissements d'enseignement postsecondaire de haut niveau et des programmes de mobilité jeunesse internationale qui se distinguent.

La quatrième priorité identifiée par le gouvernement sur le plan de l'action économique internationale concerne les établissements d'enseignement et les jeunes.

Le gouvernement entend soutenir davantage l'implication internationale des établissements d'enseignement.

Il appuiera les jeunes dans leur ouverture sur les réalités internationales.

Le Québec bénéficie d'un savoir-faire reconnu dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques destinées aux jeunes : il partagera cette connaissance et ces façons de faire avec des organisations internationales telles que l'Organisation internationale de la Francophonie.

L'internationalisation des établissements d'enseignement

L'internationalisation des établissements d'enseignement est devenue un enjeu majeur, notamment en raison du développement rapide des technologies de communication.

Les jeunes Québécois, comme ceux de nombreux pays étrangers, ont maintenant accès à un grand nombre d'options pour enrichir leur parcours éducatif, et la majeure partie de ces options inclut une expérience internationale. Une vive concurrence s'est ainsi établie entre les établissements d'enseignement postsecondaire, à travers le monde, afin d'offrir les options de formation les plus intéressantes et les plus prometteuses pour l'avenir.

Un positionnement déjà important

Les établissements d'enseignement québécois se sont déjà positionnés dans cette concurrence internationale.

L'excellence de l'enseignement offert, notamment en région, ainsi que la qualité des programmes disponibles en français et en anglais constituent des atouts indiscutables. Deux des dix-huit universités québécoises sont classées parmi les 100 meilleures au monde, et plusieurs chercheurs québécois se démarquent sur la scène internationale.

Les établissements québécois postsecondaires accueillent un nombre croissant d'étudiants internationaux : entre 2008 et 2018, le nombre d'étudiants internationaux universitaires au Québec a presque doublé, alors que le nombre d'étudiants internationaux fréquentant le collégial québécois a triplé²⁸. En 2018, on comptait plus de 46 000 étudiants internationaux dans les universités québécoises. Près de 15 % des étudiants fréquentant les universités québécoises, soit un étudiant sur sept, ne sont ni citoyens canadiens ni résidents permanents²⁹.

Il faut ajouter que plusieurs universités québécoises ont développé une offre de formation réalisée à l'étranger, mais menant à l'obtention de certificats en formation continue ou de diplômes de ces mêmes universités québécoises. Par l'intermédiaire de ces établissements universitaires, le Québec forme ainsi chaque année plusieurs centaines d'étudiants résidant en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

Outre ses programmes d'études habituels, la formation collégiale offre des cheminements du baccalauréat international ainsi que 16 programmes dits de « double cheminement ». Au collégial et à l'enseignement universitaire, les établissements québécois ont signé plusieurs centaines d'ententes avec des partenaires étrangers concernant la mobilité étudiante.

Le savoir-faire québécois est mondialement reconnu pour ce qui est de la formation professionnelle et technique, ce qui inclut les centres collégiaux de transfert technologique.

²⁸ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, portail informationnel, avril 2019.

²⁹ BUREAU DE COOPÉRATION INTERUNIVERSITAIRE, données préliminaires relatives aux inscriptions au trimestre d'automne 2018.

Aller plus loin

Il est possible cependant d'aller plus loin, afin d'offrir une expérience internationale enrichie tant aux étudiants du Québec qu'aux étudiants internationaux.

Dans le cadre de la Vision internationale du Québec, le gouvernement annonce les initiatives suivantes :

- il s'appuiera sur ses relations bilatérales ainsi que sur sa participation à des réseaux internationaux pour accompagner les établissements d'enseignement qui souhaitent élaborer des programmes de formation avec des partenaires étrangers;
- il favorisera la mobilité des chercheurs et des étudiants diplômés pour que ceux-ci puissent se tailler une place concurrentielle sur le marché international de l'éducation et de la recherche;
- il soutiendra également les établissements d'enseignement qui souhaitent bonifier et améliorer leur offre de formation à distance ainsi que les outils numériques utilisés en soutien à l'apprentissage, notamment grâce au Plan d'action numérique.

Les établissements d'enseignement québécois seront soutenus dans leur effort d'internationalisation par le MRIF et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, qui travailleront étroitement avec les représentations du Québec à l'étranger. Un appui sera apporté aux activités de communication visant à promouvoir les établissements d'enseignement et leurs programmes sur les marchés étrangers, notamment sur les marchés francophones.

Le recrutement des étudiants internationaux

Un effort spécifique sera mené pour le recrutement des étudiants internationaux.

Malgré la forte augmentation constatée depuis une dizaine d'années, le Québec n'accueillait en 2017 que 12 % des étudiants internationaux présents au Canada, comparativement à 48 % en Ontario et à 24 % en Colombie-Britannique³⁰.

Les étudiants internationaux constituent des candidats de choix pour l'immigration : les étudiants francophones ou francisés et intégrés dans leur milieu d'études sont particulièrement bien placés pour poursuivre leur vie au Québec, s'ils le souhaitent. Ils ont tous les atouts pour répondre rapidement aux besoins des entreprises, à partir de qualifications acquises en bonne partie au Québec.

Pour accroître la venue d'étudiants internationaux, le gouvernement renforcera la participation québécoise aux événements internationaux de recrutement et de réseautage.

Il soutiendra les établissements d'enseignement souhaitant offrir des services complémentaires aux étudiants internationaux, pour leur garantir des services d'accueil et d'intégration, créant ainsi des conditions favorables à leur rétention.

Le gouvernement maintiendra par ailleurs l'appui financier direct offert aux étudiants internationaux, au moyen de bourses d'excellence et d'exemptions de droits de scolarité additionnels accordées sur analyse des dossiers par les établissements d'enseignement québécois ou en fonction des ententes internationales en vigueur.

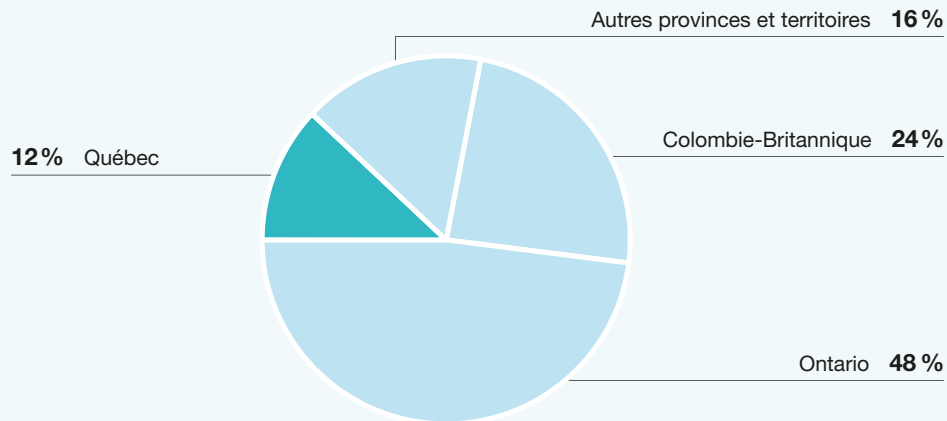
30 BUREAU CANADIEN DE L'ÉDUCATION INTERNATIONALE, *Étudiants internationaux au Canada*, août 2019.

Le Québec doit recruter davantage d'étudiants internationaux

En 2017, le Québec n'accueillait que 12 % des étudiants internationaux présents au Canada, comparativement à 48 % en Ontario et à 24 % en Colombie-Britannique.

Or, les étudiants internationaux constituent des candidats de choix pour l'immigration.

Répartition des étudiants internationaux accueillis par province au Canada en 2017



L'ouverture des jeunes aux réalités internationales

Au-delà de la formation dans les établissements d'enseignement, le gouvernement entend soutenir davantage les jeunes qui souhaitent s'ouvrir aux réalités internationales.

La mobilité des jeunes Québécois et le partage de leur savoir-faire à l'échelle internationale font rayonner la culture, l'identité et les valeurs québécoises.

Cette mobilité internationale prépare en même temps les jeunes Québécois à relever les défis qui les attendent, développe leur employabilité, enrichit leurs connaissances et leur permet d'en acquérir de nouvelles. Le gouvernement entend maintenir ces actions en faveur de la jeunesse québécoise.

Les initiatives gouvernementales

Le gouvernement soutiendra la mobilité des jeunes étudiants, professionnels et entrepreneurs, engagés socialement et en processus d'insertion socioprofessionnelle, en s'appuyant à cette fin sur Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ).

Il facilitera la participation d'entrepreneurs de 35 ans et moins aux missions commerciales. La Stratégie d'action jeunesse 2016-2021, une mesure mise en œuvre par Export Québec en collaboration avec ses partenaires, vise à aider les jeunes chefs d'entreprise à accéder aux marchés hors Québec et à développer leurs compétences en matière de commercialisation internationale. Elle a pour objectif une moyenne annuelle de 10 % de participation aux missions commerciales par ces jeunes entrepreneurs. Ces missions visent le maillage entre les entrepreneurs québécois et étrangers. Elles augmentent les chances de succès des jeunes sur la scène internationale.

Le gouvernement permettra à de jeunes entrepreneurs d'élaborer leur projet ou de favoriser la croissance de leur entreprise grâce à une activité internationale. Les jeunes Québécois pourront profiter des réseaux internationaux du Québec pour créer ou développer leur entreprise et promouvoir leur savoir-faire. Le gouvernement ciblera l'échange entre les « jeunes pousses » – les *startups* – québécoises et les entreprises équivalentes de pays étrangers pour stimuler l'entrepreneuriat et l'innovation.

La mise en œuvre de l'Initiative québécoise en matière de créativité entrepreneuriale jeunesse en Francophonie offrira des occasions d'affaires à de jeunes Québécois désirant démarrer une entreprise ou développer leur marché sur le plan international.

Des ententes internationales

Dans la poursuite de ses objectifs en matière de mobilité étudiante, le Québec a conclu, depuis 1964, plus d'une quarantaine d'ententes internationales permettant d'offrir un nombre déterminé de mesures concernant les droits de scolarité et l'accessibilité aux établissements universitaires aux étudiants étrangers désirant poursuivre leurs études dans un établissement d'enseignement supérieur québécois.

Ces ententes visent à encourager et à favoriser le développement des ressources humaines hautement qualifiées et à appuyer les efforts des réseaux universitaires pour le développement de la recherche universitaire de haut niveau. Elles permettent de combler des besoins de main-d'œuvre et contribuent au maintien d'une offre de formation diversifiée dans les différentes régions du Québec.

De plus, ces ententes favorisent la promotion à l'étranger de l'expertise québécoise en éducation et renforcent les relations de coopération du Québec, notamment avec de nombreux pays de l'espace francophone. Fondées sur un principe de réciprocité, certaines de ces ententes offrent aussi des incitatifs financiers aux étudiants québécois souhaitant réaliser un séjour d'études à l'étranger, ce qui contribue à la mobilité internationale des étudiants québécois.

Le Québec a conclu une entente internationale exempte de quotas avec la France en 2015 et, plus récemment, une entente comparable avec la Communauté française de Belgique. Dans le cadre de ces ententes, les formations au premier cycle sont offertes au même tarif que celui des étudiants canadiens qui ne sont pas résidents du Québec alors que celles aux deuxième et troisième cycles sont consenties au même tarif que celui applicable pour les étudiants québécois. Ce type d'entente est conclu avec des partenaires historiques du Québec. Grâce à ces ententes, les étudiants québécois bénéficient des prérogatives leur permettant de poursuivre leur formation à l'étranger et ainsi de diversifier et d'enrichir leur parcours universitaire.

Ces ententes viennent ainsi encourager et favoriser la coopération, la mobilité et l'engagement international des jeunes.

Le savoir-faire du Québec en matière de politique jeunesse

Le Québec a graduellement mis en place une approche originale dans l'élaboration et le déploiement des politiques publiques destinées aux jeunes.

Cette approche suscite beaucoup d'intérêt à l'étranger et donne lieu à des échanges dans le cadre de l'Organisation internationale de la Francophonie. L'élaboration de politiques jeunesse inclusives et intégrées est l'objet de travaux et d'efforts de plusieurs organisations internationales.

Une approche originale

Au Québec, le dossier jeunesse est placé sous l'autorité directe du premier ministre. Un adjoint parlementaire à la jeunesse appuie celui-ci dans cette tâche.

Les questions liées à la jeunesse ont une portée interministérielle. Le Secrétariat à la jeunesse coordonne et anime un comité regroupant les représentants de tous les ministères concernés par ces questions. Il offre du soutien aux ministères dans leurs consultations auprès des jeunes.

Des ententes pour partager le savoir-faire québécois

Le Québec a conclu une entente avec l'Organisation internationale de la Francophonie afin de partager les meilleures pratiques en matière de politique jeunesse avec les États membres. Une entente a également été conclue avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, et une collaboration étroite a été engagée avec la France.

Ces échanges accentuent la priorité retenue par les gouvernements en faveur des jeunes. Le gouvernement du Québec s'est muni d'un modèle de gouvernance unique pour intervenir sur les politiques publiques en faveur des jeunes, et celui-ci fait l'envie du monde entier. Il a également mis en place des mesures exceptionnelles qui sont devenues des modèles de référence pour plusieurs pays.



1.5 Contribuer à la lutte contre les changements climatiques dans une perspective économique durable

La cinquième priorité en matière d'action internationale économique établie par le gouvernement dans le cadre de la Vision internationale du Québec concerne la lutte contre les changements climatiques dans une perspective économique durable. Les orientations retenues par le gouvernement pour répondre à l'urgence climatique et aux défis environnementaux se concrétiseront sous la forme d'initiatives spécifiques sur le plan des relations internationales.

Pour le gouvernement, la réponse à l'urgence climatique et aux défis environnementaux fait partie du projet économique qu'il met en œuvre.

Le Québec continuera de montrer la voie dans la lutte contre les changements climatiques et les efforts visant la transition énergétique. Cette lutte sera menée de front, et le gouvernement entend saisir les occasions offertes par ce défi planétaire, à la fois en matière d'attraction d'investissements, d'exportation et de développement des technologies vertes québécoises et, plus globalement, de création de richesse au Québec.

Le Québec, référence en matière de transition énergétique et de développement durable

À l'échelle de la planète, le gouvernement fera du Québec une référence en matière de lutte contre les changements climatiques, de transition énergétique et de protection de l'environnement.

Le Québec possède un savoir-faire reconnu dans les secteurs du marché du carbone, du financement vert, des énergies renouvelables, du transport électrique, de l'efficacité énergétique et de la protection de la biodiversité, entre autres.

Des initiatives concrètes

Le gouvernement assurera la promotion de ce savoir-faire, à partir de certaines initiatives ciblées.

À cette fin, il importe notamment de renforcer les collaborations entre Hydro-Québec et le réseau des représentations du Québec à l'étranger.

Le Québec participera activement aux travaux des organisations internationales et des réseaux qui traitent de la lutte contre les changements climatiques et de la transition énergétique, en ciblant notamment les questions de la tarification du carbone et de l'électrification des transports.

Il accompagnera les entreprises, les institutions et les établissements québécois qui souhaitent établir des partenariats à l'étranger pour la réalisation de projets de développement et d'innovation centrés sur la transition énergétique.

Il soutiendra les entreprises exportatrices des secteurs de l'électrification des transports, de la mobilité durable et des technologies vertes en les faisant bénéficier des compétences de son réseau international en matière d'intelligence de marché et de maillage avec des clients internationaux potentiels.

Il poursuivra les efforts entrepris en coopération climatique, en soutenant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques dans les pays les plus vulnérables aux impacts de ces changements climatiques, en particulier dans les pays francophones d'Afrique et des Antilles.

Le Québec mettra en valeur son savoir-faire en matière de protection de la diversité biologique et de développement durable.

Reconnu à l'échelle mondiale pour la qualité et la diversité de sa forêt, pour la gestion durable exemplaire qu'il en fait ainsi que pour les produits et les services de haute qualité qu'il en tire, le Québec mettra en valeur son secteur forestier sur la scène internationale.

Ce secteur contribue à la lutte contre les changements climatiques, notamment avec le boisement et le reboisement, la séquestration du carbone dans les produits du bois et la substitution des carburants fossiles par les biocarburants, tout en contribuant significativement à la création de richesse au Québec.

Une équipe environnementale internationale

Le gouvernement met en place une équipe environnementale internationale, formée de représentants du MRIF, du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, du ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs et d'Investissement Québec. La direction de cette équipe environnementale sera assurée par un spécialiste reconnu en ces matières.

Cette équipe permettra une coordination étroite de l'action internationale du Québec sur le plan de la protection de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques.

Faire du Québec la batterie du nord-est de l'Amérique du Nord

À l'échelle continentale, le gouvernement veut faire du Québec la batterie du nord-est de l'Amérique du Nord.

Des partenariats énergétiques

Des partenariats énergétiques seront proposés avec les États du Nord-Est américain afin de développer les réseaux de distribution et d'accroître les exportations québécoises d'électricité.

L'électricité produite au Québec est propre, de source renouvelable et disponible à des prix compétitifs. Le Québec possède tout le potentiel pour contribuer à faire du Nord-Est américain une région plus sobre en carbone.

Ces partenariats énergétiques permettront aux États du Nord-Est américain de diminuer leurs coûts d'approvisionnement ainsi que de remplacer les hydrocarbures par une énergie propre. Ils contribueront ainsi de façon significative à la lutte contre les changements climatiques.

L'équivalent des émissions de gaz à effet de serre de deux millions de voitures

À titre d'exemple, Hydro-Québec Production a exporté en 2018 un volume record d'énergie verte vers les marchés voisins, soit 36,1 térawattheures, ce qui a permis de réduire l'équivalent des émissions de gaz à effet de serre de deux millions de voitures.

Le Québec : leader nord-américain en énergie verte et abordable



99 % d'énergie propre et renouvelable

- Un des plus importants producteurs d'**hydroélectricité** au monde
- Une expertise reconnue dans le domaine de l'**éolien**
- **Biomasse** : un secteur en expansion au Québec



Des émissions de GES liées à l'électricité parmi les plus faibles au monde



Une expertise, un écosystème et de nombreuses occasions d'affaires :



Des tarifs parmi les plus bas en Amérique du Nord

- en **électrification des transports**
- dans les **centres de données**
- dans les **minéraux stratégiques** pour les batteries

Promouvoir nos atouts énergétiques

Les partenariats énergétiques viseront à faciliter la mise en valeur des ressources québécoises. Ils pourraient comprendre des mécanismes de coopération assurant une coordination plus étroite des réseaux de distribution, ainsi que des réseaux de recharge pour les véhicules électriques, dont le Circuit électrique d'Hydro-Québec.

Le Québec interviendra auprès de ses principaux interlocuteurs du nord-est des États-Unis pour promouvoir la conclusion de partenariats énergétiques. Par l'intermédiaire de son réseau de représentations à l'étranger et de ses cercles d'influence, il fera valoir les possibilités offertes par l'hydroélectricité québécoise, en soulignant son caractère renouvelable, sa faible empreinte en carbone, sa fiabilité et son prix compétitif.

Par ailleurs, l'atout énergétique québécois est un actif dont on doit faire une promotion ciblée auprès d'une clientèle économique internationale. Un bassin de plus en plus important d'entreprises internationales souhaitent démontrer clairement leur sensibilité aux questions environnementales et ainsi améliorer leur bilan à cet égard. Elles deviennent des cibles de prospection pertinentes du fait que le Québec peut offrir une solution verte et économiquement attrayante grâce à son hydroélectricité.

Le gouvernement, en collaboration avec les acteurs directement impliqués dans la promotion du Québec à l'étranger, s'assurera de porter ce message économique auprès d'entreprises qui veulent résolument se tourner vers des solutions de décarbonisation ou qui ont déjà intégré ces dernières dans leur modèle d'affaires.

DEUXIÈME AXE

Miser davantage sur nos réseaux et en faire de puissants leviers économiques

En plus d'assurer l'avancement des priorités en matière d'action internationale économique détaillées précédemment, le gouvernement s'emploiera, dans la conduite de son action internationale, à mieux tirer parti de sa spécificité et des réseaux auxquels il participe, notamment afin d'augmenter le rayonnement et l'attractivité du Québec sur la scène mondiale.

En ce sens, le gouvernement concentrera ses efforts sur les actions prioritaires suivantes :



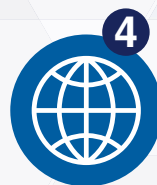
**Renforcer
l'action du
Québec en
Francophonie**



**Favoriser le
rayonnement
de la culture
et des artistes
du Québec**



**Consolider le
positionnement
du Québec comme
destination
touristique de
calibre mondial**



**Attirer davantage
d'organisations
et d'événements
internationaux**



**Mobiliser
les Québécoises
et les Québécois
présents dans
les réseaux
d'affaires
internationaux**

2.1 Renforcer l'action du Québec en Francophonie

Le Québec a été un participant actif du développement de la Francophonie institutionnelle et compte aujourd'hui parmi les membres de plein droit de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Des Québécois ont animé de près la création d'institutions comme l'Agence universitaire de la Francophonie, dont le siège se trouve à Montréal, ou ont joué des rôles significatifs dans le développement de fleurons du dispositif francophone, comme le réseau international TV5.

Au fil du temps, la Francophonie est devenue un instrument fondamental de l'action internationale du gouvernement du Québec. En effet, elle représente un levier déterminant pour les relations politiques, la promotion économique et le rayonnement culturel du Québec à l'étranger. Elle permet également de déployer avec efficacité des mesures de coopération internationale au bénéfice des populations.

**La Francophonie
représente un levier
déterminant pour
les relations politiques,
la promotion économique
et le rayonnement culturel
du Québec à l'étranger.**

Levier politique

Lors des Sommets de la Francophonie, le premier ministre du Québec s'exprime auprès des dirigeants et hauts représentants des 87 autres États et gouvernements membres et observateurs de l'OIF. Comprenant plus du tiers des pays membres des Nations Unies, cette tribune exceptionnelle permet au premier ministre de faire valoir les valeurs québécoises et le leadership économique du Québec, et de promouvoir la langue française. En outre, les Sommets sont l'occasion d'enrichir les relations bilatérales du gouvernement québécois, multipliant ainsi les occasions de partenariats et de réseautage.

De cette présence aux Sommets découlent un accès plus facile à d'autres instances internationales et des entrées dans presque tous les pays du monde. Par exemple, le Québec participe aux rencontres des groupes d'ambassadeurs francophones et autres groupes apparentés qui se déploient dans les capitales et métropoles de la planète, et anime parfois ces rencontres.

Le Québec a également accès à différentes concertations francophones en marge de grandes manifestations internationales et y fait la promotion des positions québécoises. C'est notamment le cas lors des Conférences des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ou lors de la réunion annuelle de la Conférence de la condition de la femme des Nations Unies.

Levier économique

Les liens bilatéraux développés au sein des instances de la Francophonie servent aussi directement les efforts de promotion économique du Québec. Ils permettent notamment d'enrichir le contenu des missions d'investisseurs et de gens d'affaires du Québec et facilitent le démarchage effectué par les représentations du Québec à l'étranger.

Le Québec a par ailleurs été au cœur du développement de la Stratégie économique pour la Francophonie, adoptée lors du Sommet de la Francophonie de Dakar, en 2014. Cette stratégie a notamment amené des mesures importantes en matière d'entrepreneuriat jeunesse et d'autonomisation économique des femmes. Le leadership du Québec dans le secteur du numérique et de l'intelligence artificielle offre aujourd'hui de nouvelles perspectives en Francophonie.

Grâce à la langue française et aux liens développés par la Francophonie, le Québec dispose d'avantages certains pour réussir sur un marché africain en plein développement avec l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine. C'est d'ailleurs pour cette raison que le Québec développe actuellement une « vision Afrique ».

Il ciblera des secteurs structurants comme le développement économique, incluant les échanges commerciaux et les partenariats d'affaires, la jeunesse, les industries culturelles ainsi que l'innovation et le numérique.

Le Québec : acteur crédible, solidaire et responsable en Francophonie

La contribution du Québec à l'espace francophone s'exprime aussi dans l'appui au renforcement institutionnel favorisant la démocratie, l'État de droit et les droits de la personne. Le partage des meilleures pratiques et l'émulation positive au sein de réseaux réunissant les professionnels d'un même domaine de la gouvernance démocratique sont d'autres innovations de l'espace francophone, et ils apportent des résultats probants. La participation d'Élections Québec au Réseau des compétences électorales francophones contribue au renforcement des autorités électorales partout en francophonie. De la même façon, l'apport de la Sûreté du Québec et de l'École nationale de police du Québec au réseau FRANCOPOL conforte la professionnalisation des forces de l'ordre dans les pays francophones. De telles contributions accroissent en outre la crédibilité du Québec à l'étranger.

Engagé et reconnu au sein de la Francophonie pour ses expertises diverses, le Québec accueille sur son territoire le siège et les secrétariats généraux d'institutions internationales francophones, dont l'Institut de la Francophonie pour le développement durable, l'Association Réseau Normalisation et Francophonie, le Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale ainsi que FRANCOPOL. Il exprime aussi sa contribution à la mise en valeur et à la vitalité de la francophonie dans les Amériques, notamment par l'intermédiaire du Centre de la francophonie des Amériques, organisme gouvernemental établi dans la Capitale-Nationale.

Fort de sa représentation diplomatique auprès des instances francophones, le gouvernement du Québec assure avec vigilance l'utilisation efficiente et efficace des sommes qu'il consacre à cette action.

De nouveaux horizons

En tirant pleinement parti de sa participation à la Francophonie internationale et en y renforçant son dispositif d'intervention, le gouvernement du Québec accroîtra les retombées de son action au bénéfice de la population québécoise. Il veillera d'ailleurs à mieux faire connaître les avantages de son appartenance à la Francophonie auprès des Québécoises et des Québécois.

Le gouvernement du Québec profitera de sa vice-présidence de la Commission économique et de sa présidence du Groupe de travail sur les stratégies économique et numérique de l'OIF pour promouvoir le développement économique de l'espace francophone, en particulier les échanges commerciaux et les partenariats d'affaires. Il s'engagera ainsi davantage dans des secteurs structurants comme l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, la mobilité jeunesse, la découvrabilité des contenus numériques francophones, les industries culturelles ainsi que l'innovation et les technologies de pointe.

Le gouvernement du Québec continuera de faire rayonner les institutions québécoises actives en Francophonie dans la sphère économique, telles que l'Observatoire de la Francophonie économique, et de promouvoir des projets porteurs, comme ceux visant à propulser et à accompagner les entreprises francophones à fort potentiel de croissance.



2.2 Promouvoir la culture et les artistes du Québec sur la scène internationale

En plus d'être un instrument essentiel d'épanouissement individuel et collectif, la culture représente une vitrine sur nos valeurs et notre identité et constitue un important vecteur de développement économique. Il importe ainsi de soutenir le rayonnement international de la culture et des artistes du Québec en appuyant en ce sens l'important réseau des intervenants québécois.

Un secteur économique majeur

En 2017 au Québec, le PIB de la culture a atteint 11 milliards de dollars, soit environ 3 % de l'économie québécoise³¹, répartis dans toutes les régions du Québec. En 2017, les industries culturelles assuraient 166 000 emplois, soit 3,9 % de tous les emplois au Québec, et les exportations internationales de biens et de services culturels du Québec ont atteint 2,9 milliards de dollars, soit 2,5 % des exportations internationales québécoises³². Il est également attesté que les sorties culturelles des individus et ménages québécois s'accompagnent de dépenses connexes qui rejaillissent dans l'économie québécoise³³.

En 2017 au Québec,
le PIB de la culture a atteint
11 milliards de dollars,
soit environ 3 % de
l'économie québécoise.

La présence culturelle québécoise en Europe, aux États-Unis, au Mexique, au Brésil, en Asie et en Afrique de l'Ouest, notamment, génère des revenus importants pour le Québec. Rappelons que plus de 80 % des dépenses liées à une tournée en arts de la scène, se chiffrant à plusieurs centaines de milliers de dollars, se font dans l'économie au Québec.

Un outil de reconnaissance et d'influence

L'exportation de biens et de services culturels bénéficie à l'ensemble de la société québécoise : les exportations alimentent la croissance économique du Québec, et elles nourrissent l'image de marque de l'ensemble de la société québécoise sur la scène internationale.

Le Québec, à l'échelle du Canada et sur la scène internationale, est réputé pour ses artistes, ses nombreux festivals, l'audace de ses spectacles et sa créativité largement reconnue, par exemple dans les domaines du cirque, de la littérature, de la danse, des arts numériques, de la musique et des productions cinématographiques.

Cette présence en termes de projections, de représentations, d'achat de droits d'édition et de vitrines culturelles québécoises dans des grands marchés internationaux se traduit également par un gain d'influence pour le Québec dans ses rapports bilatéraux et multilatéraux.

Si la culture permet au Québec de se démarquer autant hors de ses frontières, c'est sans nul doute grâce aux artistes, aux entreprises et aux organismes culturels québécois qui font rayonner leurs talents aux quatre coins du monde. Les gouvernements québécois successifs l'ont bien compris : le contenu culturel est l'un des meilleurs véhicules permettant de faire valoir l'identité d'une nation et de promouvoir ses intérêts dans les autres domaines de sa politique extérieure, notamment dans le domaine économique.

31 STATISTIQUE CANADA, *Indicateurs provinciaux et territoriaux de la culture*, 2017, avril 2019.

32 STATISTIQUE CANADA, *Commerce de produits de la culture et du sport*, 2017, juin 2019.

33 CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC, *Faut-il se divertir pour prospérer?*, juin 2018.

La Francophonie et l'UNESCO comme tremplins

Ayant pour socle la langue française, la Francophonie internationale constitue un marché naturel pour les productions culturelles québécoises. Grâce au réseau TV5, les produits des artisans québécois du secteur audiovisuel peuvent être appréciés sur les écrans de centaines de millions de foyers et, de plus en plus, par le biais de plateformes numériques.

La Francophonie a aussi été déterminante dans l'adoption en 2005 de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Cette mesure demeure fondamentale pour assurer la capacité de déploiement des cultures francophones à l'échelle internationale, malgré la concurrence de productions commerciales à large diffusion. L'OIF veille par ailleurs au respect du statut de la langue française dans les grandes enceintes internationales, particulièrement au sein des Nations Unies.

La Francophonie et l'UNESCO s'inscrivent maintenant dans les grandes réflexions visant à favoriser la découvrabilité des contenus francophones à l'ère du numérique. Il s'agit d'une action nécessaire alors que plusieurs artistes québécois doivent composer avec les mutations rapides que connaissent plusieurs domaines d'expression.

Le Québec à l'UNESCO

L'Accord entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada relatif à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a été signé le 5 mai 2006. Il s'agit d'un accord inédit dans le monde qui reconnaît que la spécificité du Québec au Canada – fondée entre autres sur l'usage de la langue française et une culture unique – l'amène à jouer un rôle particulier au niveau international. L'accord reconnaît également que l'UNESCO agit notamment dans des domaines qui revêtent un intérêt particulier pour le Québec vu sa spécificité et ses compétences.

Un représentant permanent du Québec est accueilli au sein de la Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO à Paris. Le gouvernement du Québec est représenté à part entière et selon son désir au sein de toutes les délégations canadiennes aux travaux, réunions et conférences de l'UNESCO. Lors de ces travaux, réunions et conférences, tout représentant du gouvernement du Québec a droit d'intervenir pour compléter la position canadienne et faire valoir la voix du Québec.

Ayant joué un rôle important dans la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, le Québec doit s'assurer de bénéficier des retombées positives de sa présence au sein de la Délégation permanente du Canada auprès de l'UNESCO. Cette participation privilégiée à une instance de l'ONU doit contribuer davantage à l'image de marque du Québec dont le déploiement est annoncé dans le cadre de cette vision internationale.

Un plan d'action international ambitieux en matière de culture

Le gouvernement compte investir au courant des prochaines années plusieurs dizaines de millions de dollars pour mettre en place des conditions favorables à l'exportation et au rayonnement des productions culturelles québécoises à l'étranger et dans l'espace numérique.

Parmi les mesures envisagées pour soutenir les artistes, les entreprises et les organismes culturels dans leurs actions de développement de marchés internationaux, le gouvernement compte stimuler l'exportation, le rayonnement et la découvrabilité des œuvres ainsi que des productions culturelles québécoises par certaines actions, dont les suivantes :

- renforcer le soutien aux tournées ainsi qu'à la diffusion et à l'exportation des productions culturelles québécoises;
- augmenter le soutien à la mobilité hors Québec des artistes, des organismes et des entreprises culturelles;
- créer des vitrines culturelles et accentuer les présences collectives à l'étranger;
- doter une enveloppe d'aide à la coproduction internationale;
- renforcer les services offerts aux milieux culturels par les représentations du Québec à l'étranger.

Des fonds sont également prévus pour renforcer les actions de coopération et accroître la présence du Québec au sein des forums internationaux. Parmi les actions envisagées, nous comptons :

- la conclusion de partenariats, la signature de nouvelles ententes bilatérales de coopération et l'ajout d'un volet culturel à certaines ententes de coopération existantes;
- la promotion de la diversité des expressions culturelles, en collaboration notamment avec les pays en développement de la Francophonie;
- la consolidation de l'engagement du Québec auprès de ses partenaires de la Francophonie et de son rôle en matière de culture au sein de l'UNESCO;
- le renforcement de la coopération au sein de la Francophonie en vue d'accroître la visibilité des contenus culturels francophones dans l'univers numérique.

Pour atteindre ses objectifs, le gouvernement s'appuiera sur les outils et les leviers que constituent les programmes de soutien à la mise en marché des biens et services culturels québécois, le réseau des attachés culturels répartis dans les représentations du Québec à l'étranger et le développement d'une intelligence d'affaires dans les secteurs culturels les plus porteurs. Le ministère de la Culture et des Communications travaillera en étroite collaboration avec le ministère des Relations internationales et de la Francophonie, de même qu'avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation, en misant sur des actions phares pour atteindre ses objectifs en matière de rayonnement et de croissance des investissements étrangers et des exportations.



2.3 Consolider le positionnement du Québec comme destination touristique de calibre mondial

Le tourisme connaît une forte croissance au Québec, et son potentiel n'y est pas encore pleinement exploité. Le tourisme international, notamment sous la forme de croisières fluviales, de tourisme d'affaires et de tourisme gourmand, représente un grand potentiel de développement. Il peut faire bénéficier l'ensemble des régions du Québec d'importantes retombées économiques et favoriser le développement de réseaux d'affaires profitables aux entreprises québécoises.

En 2018, 4,1 millions de touristes étrangers ont séjourné au Québec, dont 2,4 millions en provenance des États-Unis, engageant des dépenses de 3,8 milliards de dollars³⁴.

Cette même année, l'industrie touristique a fourni du travail à plus de 400 000 personnes au Québec, soit plus de 9 % de tous les emplois, et son PIB s'est établi à près de 10 milliards de dollars³⁵. L'activité touristique produit des retombées sur l'ensemble du territoire québécois : la moitié des dépenses touristiques sont effectuées à Montréal et à Québec, la seconde moitié profitant aux autres régions touristiques.

Dans un contexte de forte concurrence internationale, le Québec dispose de nombreux atouts pour renforcer son positionnement en tant que destination touristique de calibre mondial. Dans l'ensemble de ses régions, son offre culturelle riche et diverse, ses paysages uniques variant au gré des saisons, ses grands espaces propices aux activités de plein air en tout genre, sa gastronomie réputée et ses produits du terroir comptent parmi les innombrables attraits du Québec.

À la suite d'un important processus de consultation de ses partenaires, le ministère du Tourisme dévoilera en 2020 une stratégie de croissance économique de l'industrie touristique. Le réseau des représentations du Québec à l'étranger contribuera à l'atteinte des objectifs qui y seront détaillés et à la promotion du Québec comme destination touristique de premier choix auprès des publics étrangers.

En 2018, 4,1 millions de touristes étrangers ont séjourné au Québec, dont 2,4 millions en provenance des États-Unis, engageant des dépenses de 3,8 milliards de dollars.

Cette même année, l'industrie touristique a fourni du travail à plus de 400 000 personnes au Québec, soit plus de 9 % de tous les emplois, et son PIB s'est établi à près de 10 milliards de dollars.

³⁴ MINISTÈRE DU TOURISME, *Portrait de l'industrie touristique en 2018* – données préliminaires.

³⁵ *Loc. cit.*



2.4 Attirer davantage d'organisations et d'événements internationaux au Québec

Le gouvernement renforcera la politique d'accueil des organisations internationales et l'étendra à l'attraction des événements internationaux.

Les organisations internationales établies au Québec

On compte plus de 70 organisations internationales, gouvernementales ou non gouvernementales, qui ont choisi le Québec pour y installer leur siège social ou un bureau de représentation. La très grande majorité d'entre elles – près de 90 % – sont basées à Montréal.

Quatre institutions liées à l'Organisation des Nations Unies sont d'ailleurs sur le territoire de la métropole, soit l'Organisation de l'aviation civile internationale, le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, l'Institut de statistique de l'UNESCO et le Fonds multilatéral pour l'application du Protocole de Montréal.

Des retombées considérables

Les retombées économiques de cette présence sont considérables. On estime à 300 millions de dollars annuellement les dépenses effectuées sur le territoire québécois par les organisations internationales. Ces organisations emploient plus de 1 500 personnes au Québec.

La présence sur le territoire québécois d'un nombre important d'organisations internationales contribue directement au rayonnement du Québec et à son positionnement mondial. De par leur mandat même, ces organisations sont à la tête de réseaux transnationaux ou en sont des membres actifs. Leur implantation ici offre une grande visibilité au Québec, dans le fonctionnement de ces réseaux.

L'accroissement du nombre d'organisations internationales présentes au Québec et la poursuite des mandats de celles déjà installées ici contribueront directement à renforcer la capacité d'influence du Québec dans le monde.

**On estime à
300 millions de dollars
annuellement les
dépenses effectuées sur
le territoire québécois
par les organisations
internationales.
Ces organisations
emploient plus de
1 500 personnes
au Québec.**

La politique d'accueil des organisations internationales

En 1988, le MRIF a mis en place une politique d'accueil des organisations internationales dans le cadre de laquelle le gouvernement du Québec leur fournit un ensemble de conditions favorables à la réalisation de leur mandat et au développement de leurs activités.

Les organisations qui souhaitent établir leur siège ou un bureau régional à Montréal peuvent également être admissibles au soutien financier du Fonds de développement international de Montréal. Administré par Montréal International, ce fonds est financé par le MRIF, le gouvernement du Canada et la Ville de Montréal.

Une mise à jour et une bonification

Le MRIF procédera à une mise à jour de la politique d'accueil des organisations internationales et entreprendra des démarches auprès de ses partenaires en vue d'optimiser le fonctionnement du Fonds de développement international de Montréal.

La politique d'accueil et le Fonds feront l'objet d'une meilleure diffusion et d'un plus grand effort de promotion à l'international.

Les services accordés aux organisations internationales seront optimisés et localisés dans une unité du MRIF.

Le MRIF explorera la création d'un lieu de regroupement des organisations internationales d'envergure moyenne ou petite.

Attirer davantage d'événements internationaux majeurs

La Vision internationale du Québec confirme également la volonté d'attirer davantage d'événements internationaux au Québec. La politique d'accueil des organisations internationales comprendra un volet consacré à l'attraction d'événements internationaux majeurs au Québec.

La tenue au Québec d'un plus grand nombre d'événements internationaux d'envergure produira des retombées directes importantes, notamment en matière de tourisme d'affaires. Elle offrira des occasions de rencontres avec des décideurs étrangers, ce qui permettra d'exercer une diplomatie d'influence et d'appui aux intérêts du Québec.

À cette fin, le gouvernement élaborera une stratégie concertée avec les acteurs québécois concernés, dont le ministère du Tourisme, Montréal International, Québec International, les centres de congrès et le réseau des représentations du Québec à l'étranger.



2.5 Mobiliser les Québécoises et les Québécois présents dans les réseaux d'affaires internationaux

Le gouvernement souhaite développer des relations solides, durables et mutuellement bénéfiques avec les Québécoises et les Québécois installés à l'étranger, présents dans les grands réseaux d'affaires mondiaux.

Une telle initiative correspond directement à l'objectif d'accroître la capacité d'influence du Québec sur le plan international : un nombre important de Québécoises et de Québécois ont choisi de poursuivre leur carrière et leur vie dans un pays étranger, où ils assument souvent des responsabilités d'envergure.

Certains d'entre eux sont des personnalités publiques jouissant d'une grande notoriété. Par leur présence et leur intégration à l'étranger, ils contribuent déjà au rayonnement du Québec. Plusieurs veulent participer concrètement à des initiatives visant à renforcer la capacité d'influence du Québec dans leur pays d'adoption, et le gouvernement s'emploiera à leur en offrir l'occasion.

Le gouvernement veut également davantage développer les réseaux d'entreprises québécoises présentes à l'étranger. Il agira en complémentarité avec les initiatives analogues développées par les partenaires d'affaires québécois qui offrent de l'information ainsi que des conseils précieux aux entreprises québécoises qui désirent s'implanter dans les marchés étrangers.

Intensifier les liens

Le gouvernement met ainsi en place une démarche dans le but de mieux connaître la diaspora d'affaires québécoise et d'établir des liens suivis avec les Québécoises et les Québécois installés à l'étranger.

Cette démarche, assurée par le MRIF, consistera dans un premier temps à recenser les Québécois installés à l'étranger et à susciter leur adhésion à la démarche ainsi engagée.

Dans un deuxième temps, le Ministère mettra en place et animera un ou plusieurs réseaux de discussion et d'information, en utilisant les plateformes les plus appropriées.

Dans un troisième temps seront établis des contacts directs visant la promotion ou le déroulement de certaines initiatives particulières.

TROISIÈME AXE

La modernisation de l'action internationale

Pour mettre en œuvre cette vision internationale, le gouvernement doit actualiser son action. Face aux défis de ce siècle, il doit être proactif et préparer l'avenir de façon adéquate. Les représentations du Québec à l'étranger doivent soutenir beaucoup plus activement les priorités économiques du gouvernement. Des actions structurantes de concertation deviennent ainsi nécessaires pour la modernisation de l'action internationale gouvernementale.

Coordonnée, agile et efficace sont les qualités recherchées de notre action à l'étranger. Les grands chantiers prioritaires suivants s'inscrivent dans cette optique :



**L'amélioration
de la concertation
à haut niveau**



**Le déploiement de
l'image de marque
internationale
du Québec**



**La création de
l'Institut de
la diplomatie
du Québec**



**Le renforcement
de la veille
stratégique
internationale**



**Le déploiement
des
« représentations
du futur »**

Cette démarche de modernisation constitue d'ailleurs l'un des enjeux prioritaires du Plan stratégique 2019-2023 du MRIF, dans lequel elle se traduit par des objectifs et des indicateurs à la fois précis et ambitieux.



3.1 Une meilleure concertation à haut niveau

L'action internationale du Québec interpelle un grand nombre de ministères et d'organismes qui assument des responsabilités diverses et complémentaires. En 2017-2018, plus de la moitié des budgets consacrés à l'action internationale québécoise étaient administrés à l'extérieur du MRIF. De même, le tiers des ressources humaines affectées aux initiatives internationales exerçaient leurs activités dans des ministères ou des organismes autres que le MRIF.

Le Québec dispose ainsi d'une force de frappe et de moyens pour agir, et il importe d'en tirer pleinement parti.

Un comité ministériel

Le gouvernement du Québec souhaite rendre permanent le Comité ministériel de l'action internationale afin de mieux prioriser, planifier et coordonner l'action du gouvernement du Québec à l'étranger. Présidé par la ministre des Relations internationales et de la Francophonie et composé des ministres concernés par les activités internationales, ce comité ministériel servira à renforcer les collaborations et à optimiser le déploiement des ressources.

La composition du Comité ministériel de l'action internationale du Québec

Présidé par la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, le Comité ministériel de l'action internationale du Québec a pour membres les ministres :

- de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- de la Culture et des Communications;
- de l'Économie et de l'Innovation;
- de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- de l'Énergie et des Ressources naturelles;
- de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;
- de la Forêt, de la Faune et des Parcs;
- de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration;
- responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne;
- de la Santé et des Services sociaux;
- du Tourisme;
- des Transports;
- du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Une équipe reconnue et unifiée

Au Québec comme à l'étranger, le MRIF s'appuie sur des équipes chevronnées composées d'un personnel d'expérience, doté d'un bagage et de grandes compétences et qui, chaque jour, démontre son engagement dans la promotion du Québec.

Le gouvernement souhaite que ses chefs de poste, en étroite collaboration avec leurs collègues travaillant au Québec, soient de véritables chefs d'orchestre de l'action internationale au sein des représentations qu'ils dirigent et sur les territoires dont ils ont la responsabilité.

Pour ce faire, ils seront notamment consultés pour l'établissement des cibles et des priorités d'action sur leurs territoires respectifs.

L'instauration d'un bureau des missions

Les déplacements des ministres ou de leurs adjoints parlementaires à l'étranger, dans le cadre de missions officielles, constituent un volet majeur de l'action internationale québécoise.

Dans un monde où les échanges internationaux s'accroissent dans tous les secteurs d'activité, plusieurs ministères et organismes du Québec organisent des missions à l'étranger. Il importe de mieux les coordonner et de faire en sorte qu'une mission concernant un domaine précis puisse bénéficier à d'autres secteurs d'activité.

Les missions seront priorisées et justifiées au regard des orientations gouvernementales. À cette fin, le MRIF mettra en place un bureau des missions permettant de mieux préparer les programmes, de maximiser les occasions de rencontres importantes et de générer des retombées concrètes pour le Québec, notamment en matière économique.



3.2 La marque Québec : une stratégie de positionnement international

Dans un monde de plus en plus connecté et interconnecté, branché sur les flux d'information et les médias sociaux, les relations internationales se font maintenant en temps réel, dans l'espace public. La force d'attractivité et d'influence d'un État se rattache donc désormais fortement à son image, à sa notoriété et à sa réputation sur la scène internationale.

Par ailleurs, la planète étant maintenant vue comme un seul et même grand marché, les États en viennent à rivaliser entre eux pour attirer les mêmes investissements et les mêmes talents, qui, eux, ont accès à une offre planétaire hautement diversifiée et fortement concurrentielle.

L'importance de se démarquer

Afin de se distinguer sur la scène internationale, plusieurs États déploient d'importants efforts pour se démarquer et mettre en valeur leurs atouts en créant une stratégie de marque. Celle-ci repose sur l'identité et la culture mêmes d'une société, la définition de ses valeurs centrales et réelles, la vision qu'elle entretient d'elle-même, de ce qui la distingue et de ce qu'elle a à offrir au monde. Elle repose également sur ses secteurs économiques de pointe, ses innovations et sa créativité, ses artistes et ses entreprises qui rayonnent, sa qualité de vie, ses ressources et ses paysages.

Cette stratégie de marque vient appuyer les efforts d'attraction des investissements, des talents et des étudiants étrangers. Elle soutient la promotion des exportations, de la culture et du savoir. Elle déploie des moyens numériques, communicationnels, des outils de promotion et de relations publiques. Elle soutient la présence dans les événements internationaux et les foires économiques. La nécessité pour le Québec de se munir d'une stratégie de marque devient ainsi essentielle à l'accomplissement de ses objectifs internationaux.

Une stratégie concertée

Le gouvernement souhaite donc accroître de façon importante ses efforts en matière de promotion internationale et de gestion de la réputation du Québec à l'étranger en mettant en œuvre une stratégie de marque pour le Québec. Cette approche s'appuiera sur un leadership politique et gouvernemental fort ainsi que sur la mobilisation des leaders et des porte-étendards de notre société à l'étranger que sont nos grandes entreprises, nos artistes, nos créateurs et nos universités.

Le numérique : au cœur de l'action internationale

Le « continent numérique » est un territoire des relations internationales que les gouvernements avisés doivent occuper. La vitesse et la multiplicité des échanges sur un nombre de plus en plus élevé de plateformes mettent également au défi la capacité d'adaptation des gouvernements.

Par l'intermédiaire de ces plateformes, le gouvernement du Québec joint déjà plusieurs dizaines de milliers de personnes, influenceurs et relayeurs, au Québec comme à l'étranger. L'animation et l'utilisation avisées de ces réseaux transnationaux permettent de porter efficacement les messages du gouvernement au-delà des frontières et de servir les intérêts québécois de manière plus performante.

Le gouvernement renforcera la présence du Québec et de ses différentes représentations à l'étranger sur les plateformes numériques, notamment afin d'y déployer son image de marque et de contribuer à sa notoriété internationale.



3.3 L'Institut de la diplomatie

Le gouvernement procède à la création de l'Institut de la diplomatie du Québec. La mise en place de cette unité d'enseignement s'impose, dans un monde où les relations internationales sont de plus en plus complexes et diversifiées, particulièrement sur le plan économique.

La nouvelle unité d'enseignement et de perfectionnement sera créée en partenariat avec les universités québécoises ainsi que d'autres établissements de haut savoir.

Les programmes viseront à renforcer les capacités d'action et les connaissances au carrefour des intérêts politiques et économiques, ainsi que la compréhension des enjeux technologiques, humains et des affaires mondiales. D'abord offerts au personnel du MRIF, ils le seront ensuite aux ministères et organismes qui incluent des équipes en affaires internationales.

Une attention particulière sera apportée aux compétences linguistiques et interculturelles. Misant notamment sur les formations en ligne, l'Institut mettra l'accent sur les habiletés enseignées par des pairs chevronnés, y compris la pratique diplomatique et les habiletés de gestion. Le Québec bénéficiera ainsi d'une ressource spécialisée dans la formation des diplomates et leur perfectionnement.

Déjà, nos représentants du Québec à l'étranger détiennent compétence et savoir-faire hors du commun. L'Institut pourra les appuyer dans l'acquisition de nouvelles connaissances.

Le gouvernement du Québec entend apporter un soin particulier à la formation et au perfectionnement de celles et ceux qui parlent en son nom et qui occupent ou occuperont un poste diplomatique à l'étranger. La professionnalisation de la diplomatie québécoise mènera ainsi, à terme, à la révision du processus d'affectation des chefs de poste à l'étranger.

Un processus administratif permettra la sélection des candidats présentant les meilleures compétences pour occuper les fonctions de chef de poste. Les délégués généraux et les délégués seront nommés par le Conseil des ministres. Les critères de sélection seront basés sur l'expérience et la compétence, tout en respectant les exigences de parité et de diversité.



3.4 Une veille stratégique internationale concertée et renforcée

L'information est plus que jamais la clé d'une action diplomatique efficace et influente. Dans un monde complexe, où les défis comme les possibilités sont multiples, la capacité d'une organisation à traiter l'information et à la diffuser est cruciale.

Les ministères et organismes et les partenaires québécois actifs à l'étranger seront interpellés afin d'accentuer l'accès, le traitement et la circulation de l'information stratégique.

La mise en place d'un service d'intelligence d'affaires et stratégique au sein du MRIF favorisera les collaborations interministérielles, ce qui contribuera au renforcement de la cohérence, de l'efficacité et des retombées positives de l'action internationale du Québec.

Intensifier et coordonner la veille stratégique

Le gouvernement intensifiera ainsi les efforts en matière de veille stratégique concernant les occasions d'affaires potentielles pouvant entraîner des investissements étrangers ou la détermination de marchés porteurs pour les exportateurs québécois, notamment par l'utilisation d'outils technologiques de pointe.

Alors que plusieurs ministères et organismes ont accès à des informations de nature stratégique, le gouvernement s'assurera que celles-ci sont mieux partagées, que leur traitement et leur exploitation font l'objet d'une véritable coordination et que cette veille se reflète dans la prise de décisions.

Le partage d'informations stratégiques entre les différents intervenants gouvernementaux servira également à assurer la cohérence des messages envoyés par le Québec aux partenaires étrangers.



3.5 Les « représentations du futur » : de véritables carrefours économiques et culturels

Le gouvernement réinventera ses représentations du Québec à l'étranger. Celles-ci deviendront des carrefours en appui aux villes, aux établissements d'enseignement, aux artistes ou aux producteurs culturels, aux investisseurs et aux entrepreneurs qui souhaitent développer de nouveaux marchés internationaux ou faire des affaires, ici.

Résultat d'une collaboration constante des ministères et des organismes concernés, les équipes multidisciplinaires disposeront des connaissances et des ressources pour appuyer les entreprises et les différents partenaires.

En vue de constituer de véritables vitrines économiques de la modernité québécoise, les lieux physiques des représentations du Québec à l'étranger se transformeront en espaces ouverts, numériques, collaboratifs et innovants, et seront à l'image du dynamisme des Québécoises et des Québécois.

Conclusion

Une vision ambitieuse, tournée vers l'avenir, qui sait tirer profit de son histoire : voilà ce que nous proposons.

Depuis plus de 50 ans, le Québec se construit une réputation solide sur la scène internationale, portée par ses valeurs, son leadership et sa créativité. Avec la vision *Le Québec : fier et en affaires partout dans le monde!*, le gouvernement entend utiliser de façon aussi judicieuse qu'audacieuse les fruits de ces décennies de diplomatie et en faire le moteur d'un virage économique sans précédent des relations internationales du Québec.

Il importe de faire connaître aux Québécoises et aux Québécois les outils uniques dont ils disposent sur la scène internationale. Le réseau de représentations sert avant tout leurs intérêts. C'est pour eux que nous souhaitons rehausser sa pertinence et améliorer son efficacité.

La clé de la réussite sera d'utiliser les forces de chacun des acteurs concernés par les relations internationales du Québec afin que tous interviennent de la bonne façon, au bon moment. Comme le dit le proverbe, « tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

Plus loin, vers une action économique renforcée. Un gouvernement qui parle d'une seule voix pour attirer les investissements, accroître les exportations, recruter les talents et la main-d'œuvre, en demeurant ancré dans les milieux de l'innovation et de la jeunesse et actif dans la lutte contre les changements climatiques.

Plus loin, vers une diplomatie d'influence ciblée, qui misera sur les réseaux et les alliances que le Québec a su tisser, vu son appartenance à la Francophonie, sa présence à l'UNESCO, son action mobilisatrice dans de nombreux forums et groupes multilatéraux et ses partenariats bilatéraux stratégiques.

Plus loin, grâce à une meilleure synergie gouvernementale, assurée par le Comité ministériel de l'action internationale du Québec. Nos actions internationales bénéficieront d'une fluidité accrue de l'information et d'actions concertées. Elles seront portées par des diplomates issus d'un institut de la diplomatie et mises en valeur par des représentations qui deviendront de véritables carrefours économiques et culturels.

C'est pourquoi cette vision servira d'ancrage à la rédaction d'une stratégie de développement des marchés étrangers, puis aux visions territoriales qui suivront. Afin d'accroître les retombées positives découlant des relations internationales du Québec, et que ces documents témoignent, par des résultats concrets, d'une action internationale au service de toutes les Québécoises et de tous les Québécois, ceux-ci seront imprégnés par cette synergie et ce travail d'équipe au cœur de notre action.

